

# fenêtres s/ cours

28 novembre 2025  
Numéro 508

Le journal de la FSU-SNUipp

**actu**

Grève le 2  
décembre pour  
le budget

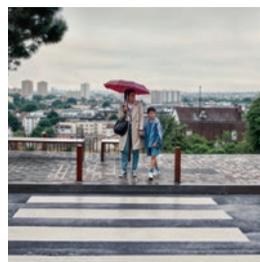
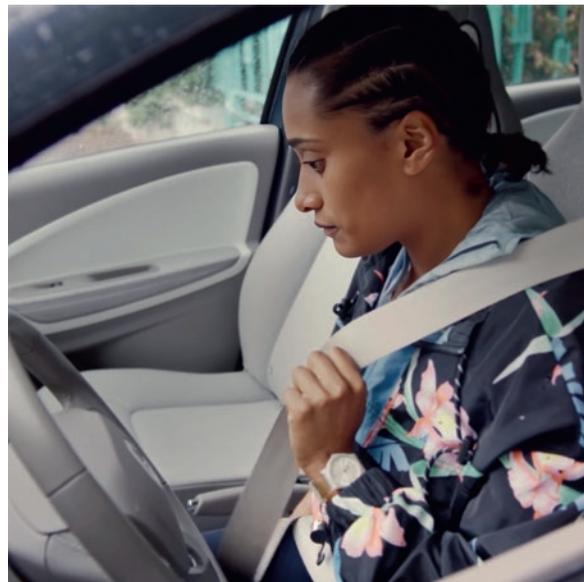
**grand angle**

Cantine en circuit  
court à Périgueux



***Maths, le genre  
de toutes et tous***

**dossier**



# GMF mène plus de 2 000 actions de prévention du risque routier chaque année.

Découvrez nos actions sur [gmf.fr](http://gmf.fr)



Assurément Humain

## 12 dossier



### Maths, le genre de toutes et tous

Alors que le ministère lance de nouveaux programmes en mathématiques et un plan *Filles et maths*, la question de la réduction des inégalités dans l'apprentissage de cette discipline est plus que jamais posée.

## 5 L'enfant

### Réseaux sociaux, à quand l'âge de raison ?

## 10 grand angle

### Le bonheur est dans l'assiette

## 6 actu

### Grève le 2 décembre 8/ Retraite progressive, dès 60 ans / Talis : portrait des PE 9/ Formation initiale nouvelle version, interview Maïra Mamède

## 21 métier&pratiques

### 22/ Laïcité, encore et toujours 24/ Films d'éducation 25/ Interview Julien Vitores, sociologue 26/ Grande lessive : l'art en partage 29/ Mayotte : contre vents et marée

## 31 lire/ sortir!

### Plantes et humains



## 32 société

### Démographie, une baisse historique 33/ Jeunesse incarcérée, droits bafoués

## 34 interview

### Laelia Benoit : « L'enfant est pensé comme un objet appartenant aux adultes »

# sommaire 3

## éditorial

### PSC, un acronyme qui fait beaucoup parler

C'est dans un contexte de mise à mal de la sécurité sociale, que la réforme de la Protection sociale complémentaire a été imposée à la Fonction publique par une ordonnance en 2021. Les organisations syndicales ont alors été placées devant un choix biaisé : signer un accord pour entrer en négociation sur le contenu des



© Hidalgo/Naja

prestations ou laisser le gouvernement mettre en œuvre une protection minimale. Dès le départ, la FSU a dénoncé ce projet qui s'inscrit dans une logique libérale visant le démantèlement de la Sécurité sociale. Pour autant, elle a fait le choix de participer activement aux négociations pour obtenir au final un panier de remboursement relativement élevé. La participation de l'employeur à 50% est une véritable avancée.

De même les évolutions statutaires concernant les congés longs sont à mettre au crédit de l'action syndicale. Pour autant il reste des combats importants à mener face à la rupture de la solidarité intergénérationnelle ou pour augmenter la participation employeur afin qu'aucun personnel ne perde en pouvoir d'achat, ce qui va être trop souvent le cas. Les personnels doivent aussi pouvoir choisir leur mutuelle.

Au-delà de la bataille immédiate, l'objectif doit être celui du « 100% sécu », c'est-à-dire le remboursement intégral des soins prescrits en santé par la Sécurité sociale.

Portant fièrement ses 80 ans, la sécurité sociale reste une idée moderne, symbole d'une société réellement solidaire.

À nous d'en faire un combat mobilisateur.

**NICOLAS WALLET**

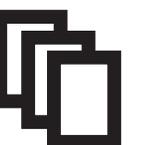
**FENÊTRES SUR COURS** N° 508 du 28 novembre 2025 / Mensuel du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, [fsc@snuipp.fr](mailto:fsc@snuipp.fr) **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Aurélie Gagnier **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Aurélie Gagnier, Marion Katak, Sandrine Monier, Jacques Mucchielli, Élisabeth Pan, Delphine Ract, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApresse / direction éditoriale : Julie Matas, graphique: Maya Carrasco **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 4 euros **ABONNEMENT:** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



Joint à ce numéro un supplément spécial Université d'automne





**ON NE  
LÂCHE  
RIEN!**

**Ramasser  
ses déchets : un rôle  
que chacun peut jouer.**

**SEULS LES EMBALLAGES ET PAPIERS VONT DANS LES BACS DE TRI**

## Réseaux sociaux, à quand l'âge de raison ?

À en croire leurs parents, 7% des enfants de 6 à 8 ans et 25% des 9 à 11 ans ont accès aux réseaux sociaux selon Santé publique France (l'enquête\* parue en septembre indique aussi que 39% des élèves de CM2 sont connectés). D'autre part, seuls 45% des parents des 6-8 ans et 36% des parents des 9-11 ans déclarent limiter « souvent » le contenu visionné par leurs enfants. 13 ans est pourtant l'âge minimum fixé par les plateformes pour ouvrir

un compte mais cette limitation n'a qu'une portée symbolique, reposant uniquement sur de l'auto-déclaration. En 2023, la loi sur la majorité numérique a fixé à 15 ans, l'âge à partir duquel les enfants peuvent accéder librement aux réseaux mais, n'ayant pas l'aval de la commission européenne, elle n'est

**“UNE APPROCHE  
AXÉE D'AVANTAGE  
SUR LA PRÉVENTION”**

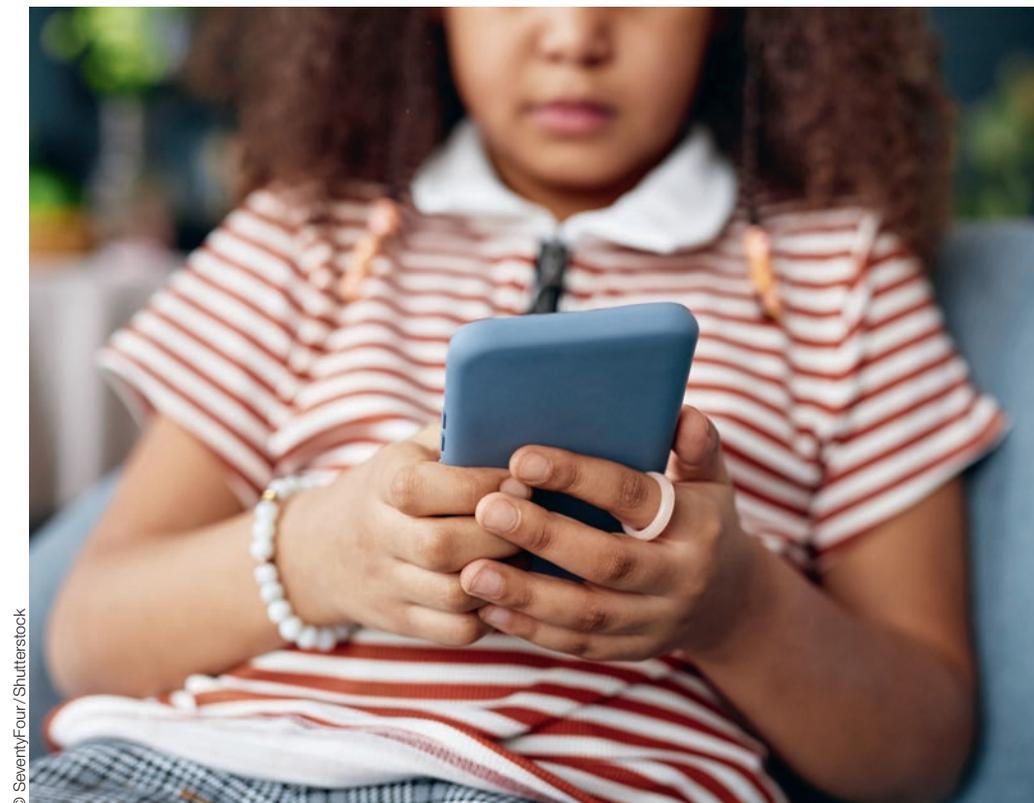
pas appliquée à l'heure actuelle. Depuis cet été, l'exécutif européen, s'il ne fixe toujours pas de majorité numérique à son niveau, autorise les pays membres à le faire et propose un outil de vérification d'âge personnalisable nationalement.

### UNE MISE EN ŒUVRE DIFFICILE

Les réponses à ce problème complexe varient selon les pays. En Irlande les principales plateformes sont tenues de mettre en place des vérifications d'âge et des contrôles parentaux sans imposer toutefois de méthode spécifique. La Grèce, elle, développe sa

propre application qui s'appuie sur le contrôle parental pour s'assurer de l'âge des enfants. D'autres tendent vers des interdictions : des projets de loi sont en cours d'élaboration en Espagne et au Danemark pour interdire l'accès aux réseaux, avant 16 ans pour l'une et avant 15 ans pour l'autre. Mais la mise en application s'annonce difficile. Hors Europe, l'interdiction pour les moins de 16 ans à partir de décembre en Australie présentée comme première mondiale se bornera à l'obligation de « prendre des mesures raisonnables » pour bloquer les comptes concernés par

l'interdiction sous peine de sanctions financières. Devant les difficultés techniques, il n'y aura, en effet, pas de vérification stricte d'âge. D'autres pays qui avaient légiféré par le passé ont fait marche arrière. Ainsi, la Corée du sud, pays ultra connecté, qui avait établi un « couvre-feu numérique » pour les mineurs en 2011 est revenue dessus en 2021 devant le manque d'efficacité. Elle lui préfère désormais une approche axée davantage sur la prévention.  
CLAIRE BORDACHAR



\* Temps d'écran des enfants de 3 à 11 ans : un usage précoce, quotidien et marqué par les inégalités sociales, Santé Publique France, septembre 2025

# Le 2 décembre, grève pour le budget



En s'appuyant sur les possibilités qu'offre la baisse démographique, un budget ambitieux est possible pour booster l'école.

Le 5 novembre dernier, l'administration publiait les instructions pour percevoir le versement rétroactif des indemnités REP et REP+ pour les personnels AESH ayant exercé en éducation prioritaire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une décision marquante à mettre au crédit des nombreuses mobilisations qui ont eu lieu à ce sujet depuis 2022 obligeant l'administration à traiter ses personnels de manière équitable. Si des avancées sont encore à obtenir comme la suppression de la prescription quadriennale qui limite le versement aux

quatre dernières années ou encore le versement de l'intégralité de l'indemnité, l'action collective fait bouger les lignes ! L'amendement instaurant un décalage de l'application des mesures de la réforme des retraites voté le 14 novembre dernier par les députés, reportant le débat jusqu'alors impossible aux prochaines présidentielles, en est une autre illustration même si à peine arrivé au Sénat, sa majorité s'empresse de vouloir l'annuler allant par là même à l'encontre de ce que demande une majorité de la population.

#### UN BUDGET À RETOQUER

Faire et défaire, voilà à quoi se résume le travail sur le budget entre l'Assemblée nationale et le Sénat à l'heure où nous écrivons ces lignes, donnant le tourbillon à tous les observateurs. Un budget austéritaire et inégalitaire qui frappe de plein

fouet les services publics ne répondant pas aux attentes de la population, ni aux exigences de justice sociale, fiscale et environnementale. Si notre nouveau ministre, Édouard Geffray, ancien Dgesco fidèle à Jean-Michel Blanquer, se targue que l'Éducation nationale est bien traitée en proposant de supprimer plus de 4 000 postes car « si on suivait la baisse démographique, on aurait dû retirer 8 000 à 9 000 postes cette année », la FSU-SNUipp propose au contraire de saisir l'opportunité de la baisse démographique pour changer de braquet, trouver des marges de manœuvres réalistes et rebooster l'école.

#### INVESTIR DANS L'ÉCOLE

Améliorer le fonctionnement des écoles en diminuant les effectifs dans toutes les classes, en recrutant plus de personnels RASED, remplaçants, en redéployant le

dispositif « plus de maîtres que de classes », en augmentant le salaire des PE et AESH, en renouvelant et abondant la formation pour mieux lutter contre les inégalités scolaires, en ayant de véritables moyens pour une école réellement inclusive... autant de leviers pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Comme le montre l'étude de l'institut des politiques publiques *Taille des classes et inégalités territoriales : quelle stratégie face à la baisse démographique ?*, la dépense éducative est un investissement pour la société. Les élèves ont plus de besoins, l'école doit avoir davantage de moyens. Une autre politique budgétaire est possible au service de l'intérêt général c'est pourquoi la FSU appelle à la grève, avec la CGT et Solidaires, le 2 décembre prochain.

NELLY RIZZO



#### TEMPS DE L'ENFANT : À CONTRE SENS

À la date où nous rédigeons cet article, la convention citoyenne sur les temps de l'enfant n'a pas encore rendu ses conclusions mais les premières ébauches de propositions tournent autour de la modification du temps scolaire et de l'organisation de la semaine. Si les conclusions se limitent à une révision de la semaine, la convention passerait complètement à côté des véritables enjeux pour améliorer les temps de l'enfant et la réussite scolaire. L'expérience passée a montré combien, sans moyens à hauteur des besoins, sans adhésion de la profession, des parents et des élu-es, la réforme des rythmes a été un échec et a creusé les inégalités territoriales. Pour permettre à tous les enfants d'avoir de meilleures conditions d'apprentissage, des temps péri-scolaire de qualité, de faire des activités sportives et culturelles, la possibilité de partir en vacances avec des structures collectives..., un investissement conséquent pour tous les acteurs et actrices de l'éducation est indispensable. Bousculer une nouvelle fois le temps scolaire ne règlera en rien les difficultés actuelles de l'école. C'est pourquoi la FSU-SNUipp demande de renforcer la qualité de tous les temps de l'enfant. Cela passe par une amélioration des conditions de travail des personnels des écoles avec un investissement massif pour l'école mais aussi pour les mouvements d'éducation populaire et un financement équitable des communes.

## Passage à Windows 11, un coût

Le 14 octobre dernier, Microsoft mettait fin aux mises à jour de sécurité ou de support technique de Windows 10 obligeant l'administration, les collectivités et les particuliers à prendre des décisions quant à l'avenir de leur environnement informatique. Si l'entreprise Microsoft a prévenu du changement il y a de cela plus d'un an, les pouvoirs publics et en particulier l'Éducation nationale n'avaient pas prévu de solution de remplacement. En mars dernier, elle signait un contrat-cadre d'une valeur de 74 millions d'euros pour un an avec Microsoft portant sur l'équipement en solutions Microsoft des ordinateurs de ses services centraux ainsi que des établissements

supérieurs. Le montant pourrait atteindre 152 millions en quatre ans. Une décision qui s'inscrit en contradiction avec la volonté étatique de développer une solution souveraine dans ce domaine et qui laisse la plupart des collectivités donc les écoles sans solution.

### HÉRÉSIE FINANCIÈRE ET ÉCOLOGIQUE

Tous les ordinateurs non compatibles avec Windows 11 s'exposent à des risques accrus de vulnérabilités, de logiciels malveillants et d'attaques. Les collectivités peuvent soit remplacer le matériel existant, mettre à niveau des composants tels que la carte mère, le processeur ou le module

de plateforme sécurisée soit se lancer dans l'utilisation de logiciels libres. À l'heure où sont prônées des économies budgétaires, cette « taxe Windows » représente un gaspillage de ressources publiques et une perte de matériel encore fonctionnel. Une hérésie écologique puisque presque 80% du matériel risque d'être jeté alors qu'il fonctionne encore. 22 associations, dont UFC-Que choisir et Halte à l'obsolescence programmée (HOP) ont lancé une pétition pour que Microsoft prolonge les mises à jour jusqu'en 2030. Mais il conviendrait de mettre en chantier un système autonome pour l'Éducation nationale comme l'a fait la gendarmerie nationale.

## Retraite progressive, dès 60 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, PE, Psy EN et AESH peuvent bénéficier d'une retraite progressive dès l'âge de 60 ans. Cela ouvre la possibilité de diminuer son temps de travail, la perte de salaire induite étant compensée en partie par une pension partielle. Mais il faut

disposer d'au moins 150 trimestres d'assurance et de l'octroi de temps partiel, souvent sur autorisation. La FSU-SNUipp réclame l'accès de droit à ce temps partiel et le non conditionnement à un nombre de trimestres cotisés.

## 41h48 par semaine

Les PE ont déclaré travailler en moyenne 41h48 par semaine de classe au cours de l'année 2022-2023, le volume annuel moyen s'élevant à 1 637h vacances scolaires comprises, selon un récent rapport de la Depp. C'est 30 heures annuelles de plus que la durée de travail correspondant aux 35 heures hebdomadaires. Seulement 13% disent avoir demandé à effectuer davantage d'heures en échange d'une hausse de revenus.

### Focus

#### PORTRAIT DES PE SIGNÉ TALIS

Un métier toujours source globale de satisfaction mais dont l'exercice s'est complexifié et dégradé : ce sont les grands traits du portrait contrasté des PE de France dans l'édition 2024 de l'enquête internationale TALIS\*. Si 80% des personnels déclarent être globalement satisfaits de leur métier, seuls 22% le sont à propos de leur rémunération. Le principe d'éducabilité de tous les élèves reste partagé à 90% mais le sentiment de pouvoir réduire les inégalités scolaires est minoritaire (43% contre 70% dans l'OCDE). Les changements dans les exigences institutionnelles sont source de stress pour 62% des personnels (41% dans l'OCDE). Face à une hétérogénéité des classes plus marquée en France, la formation est perçue comme défailante : seulement 40% estiment leur formation initiale de qualité et 30% la préparation didactique suffisante ; des taux inférieurs de plus de 30 points à la moyenne OCDE. Un comparatif international qui dit à nouveau l'urgence d'investir pour transformer l'école et revaloriser ses personnels.

\* Acronyme anglophone de l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage

## Formation initiale nouvelle version

Le concours pour devenir PE (CRPE) est désormais accessible dès la licence. Cependant, l'ancienne mouture à bac+5 continue d'exister, et ce jusqu'à la session 2027. Une cohabitation où il devient difficile de s'y retrouver. Selon les chiffres du ministère cette année, 6 600 postes seraient ouverts au CRPE bac+3 et 5 000 au CRPE bac+5, soit un total de 11 600 contre 8 117 l'an dernier. Un nombre plus conséquent de débutant-es à accompagner selon des modalités différentes. Pour la FSU-SNUipp, si la réforme contient des avancées (déplacement du concours, maintien de la qualification niveau master, rémunérations sur les deux années...), la mise en responsabilité de classe à mi-temps n'est pas encore assez progressive dans cette nouvelle version de la formation. Elle ne devrait pas excéder un tiers temps sur différents supports de stage pour se confronter à la diversité de l'exercice du métier. Il est indispensable de penser les stagiaires comme des pédagogues en devenir et non comme des moyens d'enseignement devant élèves.

#### ORGANISATION 2026-2028



BAC+3



BAC+5

### CONCOURS CRPE

#### ANNÉE 1

Élève fonctionnaire en première année de master

> **stages d'observation et de pratique accompagnée**  
> **1 400 euros nets par mois**

#### ANNÉE 2

Fonctionnaire stagiaire en deuxième année de master

> **mi-temps en responsabilité de classe**  
> **1 800 euros nets par mois**

Candidat-es ayant un master mention métiers de l'enseignement  
> **stagiaire à temps plein**

Candidat-es ayant un autre master ou dispensé-es de diplôme  
> **stagiaire à mi-temps**

En classe

### 3 questions

**MAÏRA MAMÈDE,** Maître de conférence en sociologie de l'éducation



#### 1 OÙ EN EST LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE ?

Les arrêtés étant publiés, les maquettes de formation pour la rentrée 2026 de la licence créée de professeur Enseignement et éducation (M2E) sont en train de se construire, comme un continuum. Elles s'organiseront en quatre blocs dont un bloc important dédié à la didactique des disciplines, puis trois blocs transversaux qui enrichissent le développement professionnel à partir des travaux en sciences de l'éducation, sociologie, philosophie, psychologie. Une crainte persiste quant à la possibilité de réorientation des étudiants en LPE qui décideraient de changer de voie. Par ailleurs, de nombreux futurs PE en reconversion professionnelle aux parcours variés et souvent éloignés de l'enseignement ne bénéficieront pas de cette formation longue.

#### 2 PERMETTRA-T-ELLE DE CONSTRUIRE UNE POSTURE RÉFLEXIVE ?

Passer d'un statut d'étudiant à une posture d'enseignant peut être déstabilisant. C'est une responsabilité qu'il faut apprendre à porter progressivement pour mettre en œuvre des

enseignements à même d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages. Si la responsabilisation est trop rapide, les débutants peuvent éprouver des difficultés pour lesquelles ils trouveront des causes externes telles que les élèves ou les parents. Ces mécanismes défensifs les éloignent d'une posture réflexive. Ce processus peut être renforcé lorsque les enseignants se sentent peu soutenus. Un autre obstacle tient donc à la confrontation avec la réalité institutionnelle, avec beaucoup d'injonctions parfois contradictoires et peu de ressources à leur disposition pour apprendre et exercer le métier.

#### 3 QUELLES AMÉLIORATIONS Y APPORTER ?

L'articulation entre le terrain et les apports universitaires s'avère cruciale. La réforme prévoit que des enseignants de terrain interviennent dans la formation. Des interrogations surviennent sur la mise en œuvre effective de cette mesure sachant que certaines académies, comme Créteil, sont déficitaires. Des doutes persistent également quant à la place de la recherche dans la formation. Enfin, il faudra avoir une réflexion sur le parcours des stagiaires qui arriveront directement par le concours, sans avoir suivi la licence. Même s'ils bénéficieront aussi des deux années rémunérées, leur responsabilisation doit rester progressive en créant par exemple des modules spécifiques. PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS RICHARD

# Le bonheur est dans l'assiette

À Périgueux, la cantine scolaire a pris un virage vers le bio et le circuit court dans un projet global d'éducation.

Filet de lieu pêche durable, poulet label rouge, riz bio, tomate givrée ou brie bio, mandarine, poire ou pomme bio agrimer\*, yaourt local, gâteau à la citrouille maison bio : en cette fin d'octobre, les menus des écoles de Périgueux en Dordogne affichent des aliments de saison mais surtout des produits bio, locaux ou labellisés. Lorsque la nouvelle majorité municipale arrive en 2020, elle souhaite reprendre en régie les services liés à l'enfance. « La restauration scolaire est un service public qui concerne 80 à 85 % des enfants de la commune. Fournir des repas sains et équilibrés représente un enjeu sanitaire et social fort, explique Marie-Claire Bécret-Dallé, adjointe à l'éducation. Et entre les 1600 repas scolaires et les 350 repas en portage à domicile pour la résidence senior, c'est presque 2000 repas par jour qu'il faut livrer ! Un enjeu économique important. »

Alors, en 2023, lorsque le contrat avec l'entreprise délégataire se termine, la mairie est prête pour reprendre les rênes de la restauration scolaire et tendre vers un 100% bio et/ou local. Son fournisseur principal est l'association Manger bio Périgord, une plateforme ap-

provisionnée par une cinquantaine de producteurs et productrices bio. « Elle nous a permis de passer de 20 à 85% de bio d'un coup » précise l'élue. Ce partenariat permet aussi de soutenir la production locale et participe à un développement global et durable du territoire. « Nous nous occupons en plus de cantines municipales, de la restauration collective de tous les collèges du département, de crèches, explique Aurore Diaz, la responsable de la coordination administrative de l'association. Cela nous amène de la visibilité à long terme et nous permet de faire vivre le tissu associatif à travers le maintien et la création d'emplois ruraux et la construction d'un projet agricole collectif. La tarification est fixée par les producteurs eux-mêmes. » C'est au total un million d'euros par an que la municipalité reverse sur le territoire local pour la restauration collective.

## UNE APPROCHE GLOBALE

La Ville a fait le choix du bio en grande majorité. Mais elle soutient aussi des exploitations familiales conventionnelles locales comme la Ferme de la Brunie qui fournit les laitages. À cette occasion, les conditionnements sont passés de pots individuels à des contenants de 5kg pour limiter le plastique. « Nous nous inscrivons dans une démarche globale », précise Yoann Mazaudou, responsable aux affaires scolaires.

La mairie porte, en effet, son effort sur l'ensemble de la chaîne. Elle s'est équipée en vaisselle comme les couvercles en inox, a supprimé les emballages individuels des madeleines désormais faites maison, est passée aux éco-détergents pour nettoyer les surfaces, lutte contre le gaspillage et organise du compostage. Tant de détails qui lui ont permis en



© Millierand/NAJA



## 3 CAROTTES AU LABEL ECOCERT « EN CUISINE »

Le label Ecocert « En Cuisine » est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective durable. Ce label impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique des restaurants collectifs en 3 niveaux de labellisation. Pour obtenir les 3 carottes, comme Périgueux, il faut au moins 60% de bio par an, au moins 12 composantes bio et locales par mois et 4 ingrédients bio équitables, plus de 80% de cuisine à partir de produits bruts ou peu transformés et l'utilisation d'éco-détergents, tendre vers le zéro plastique et optimiser les tournées de livraison.

18 mois d'obtenir les 3 carottes du label écocert en cuisine (voir ci-contre). « Nous essayons aussi d'impliquer tous les acteurs : des producteurs viennent dans les écoles, nous proposons des opérations dégustation aux parents, ajoute -t-il. Nous avons aussi formé les personnels de restauration ainsi que les animateurs. Les menus sont présentés aux enfants et des actions de sensibilisation au gaspillage des denrées ou de l'eau sont menées. »

## UN APPRENTISSAGE SUR LE LONG TERME

Marie Cherbero, directrice de l'école Boissières situé dans un quartier défavorisé, a conscience de l'importance de fournir un repas journalier complet et équilibré. Et elle fait le lien avec les apprentissages scolaires. Elle travaille avec ses élèves de CM1-CM2 la classification des aliments et la digestion en sciences et n'hésite pas à multiplier les approches pour rendre accessibles des notions comme circuits courts, longs, produits transformés ou pas. Cela va de l'étude d'une pièce de théâtre sur la vie, le trajet et la mort d'une canette de soda à la visite d'une ferme pour découvrir l'économie locale.

Dans ce département pourtant rural, les petites et petits périgourdins connaissent, en effet, mal le monde agricole. Aurélie Fragne, aussi enseignante en CM1-CM2, participe à cette exploration. « L'an dernier, un projet autour d'une recette de cuisine nous a permis de découvrir les magasins autour de nous, les supermarchés bien sûr mais aussi les marchés ou les producteurs locaux moins connus, de décortiquer les étiquettes avec la liste des ingrédients, les labels, tout ce qui peut aider à comprendre ce que l'on a dans son assiette. Mais nous avons surtout pris le temps de cuisiner ensemble, et quel plaisir ! ». L'équipe municipale propose aussi aux élèves et aux parents de visiter la cuisine centrale : une nouvelle occasion d'expliquer d'où viennent les aliments, pourquoi ils ont été choisis, comment ils sont préparés.

Les parents élus sont également invités à manger à la cantine. Christelle Lauroy, représentante des parents, apprécie cette initiative et les changements apportés. « C'est important d'essayer de modifier les habitudes alimentaires. Ça m'incite à titre personnel à aller davantage vers du bio et je trouve que ma fille est plus sensibilisée au gaspillage. » La coéducation des futurs



## ENQUÊTE SUR LES CANTINES SCOLAIRES

Enquête sur les cantines scolaires La loi EGalim du 30 octobre 2018 fixe des objectifs ambitieux à la restauration collective publique et privée pour permettre la transition vers une alimentation de qualité et durable : 50% au moins de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits biologiques, dans la composition des repas servis. D'après l'enquête de l'Institut national de la consommation en septembre 2024, les services de restauration d'une école sur deux n'atteignaient pas l'objectif sur l'ensemble des produits, et 60% les objectifs sur les produits à base de viande et de poisson. Mais les écoles dépassent les objectifs de 20% de produits bio, puisqu'en moyenne ceux-ci s'élèvent à 30%. Depuis la loi d'août 2021, un menu 100% végétarien doit être proposé au moins une fois par semaine par les cantines scolaires. C'est le cas pour 7 cantines sur 10. Contrairement aux idées reçues, « les proportions de produits durables et de qualité, de produits bio, de produits issus du commerce équitable ou de produits locaux n'ont pas d'influence sur le tarif facturé aux parents ». En revanche, celui-ci « est significativement moins élevé quand la mairie assure elle-même le service de cantine plutôt qu'une délégation à une société privée (3,52 € contre 4,01 € en moyenne) » selon l'enquête.

citoyens et citoyennes est bien au cœur du projet. « L'objectif est aussi d'éveiller en eux l'envie de mieux s'alimenter et de savoir où s'approvisionner, complète Aurélie. Pour qu'ils aient plus tard la liberté de choisir leur alimentation, d'être des consommateurs éclairés ». CLAIRE BORDACHAR

\* Programme « Lait et Fruits à l'école » de l'Union Européenne qui consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution de fruits et légumes, de bananes, de lait et de certains produits laitiers aux élèves de la maternelle à la terminale, dans les établissements scolaires.

Dossier réalisé  
par Mathilde Blanchard,  
Franck Brock, Élisabeth  
Pan et Anais Richard.

# Maths, le genre de toutes et tous

dossier

Alors que le ministère lance de nouveaux programmes en mathématiques et un plan *Filles et maths*, la question de la réduction des inégalités dans l'apprentissage de cette discipline est plus que jamais posée. Des inégalités qui ne touchent pas seulement les filles, mais aussi les élèves les plus défavorisés socialement.

## Maths, le genre de toutes et tous

Cette année scolaire serait-elle celle des maths ? En tout cas le ministère semble vouloir donner une impulsion puisque depuis la rentrée, doivent être mis en œuvre de nouveaux programmes en mathématiques, la poursuite d'un plan de formation et le plan *Filles et maths* pour pallier l'apparent manque d'appétence des filles pour la discipline. Que le ministère se soucie de l'enseignement des mathématiques dès le début de la scolarité est plutôt une bonne chose. Ces derniers mois, plusieurs publications ont confirmé des tendances à l'œuvre depuis longtemps. L'enquête TIMSS 2023 qui évalue les compétences au CMI et en 4<sup>e</sup>, montre une accentuation des inégalités et un niveau général en baisse, la France se classant parmi les derniers pays de l'OCDE. Par ailleurs, une étude de l'Inserm exploitant les évaluations nationales montre que les filles et les garçons ont les mêmes compétences en mathématiques à l'entrée au CP mais que dès la fin du premier trimestre des écarts en défaveur des filles sont constatés qui ne vont qu'en se creusant par la suite de la scolarité élémentaire. L'OCDE montre dans son étude *Regards sur l'éducation*, que ces différences se mesurent ensuite en termes d'orientation puisque seules 25% des filles en France optent pour une formation STEM après le bac (lire p. 16).

La question est désormais de savoir si les mesures annoncées pour la rentrée sont de nature à inverser la tendance. Si les nouveaux programmes prétendent fixer « des objectifs clairs, structurés, explicites pour les élèves », ils remettent en cause la notion de cycles, témoignent d'une vision formatée des élèves et dessaisissent les PE de la conception de leurs enseignements. Or, ce que montrent les sciences de l'éducation est que cette vision des savoirs et des apprentissages participe à l'accroissement des inégalités. En tout cas ils ne répondent pas à ce que Pierre Eysseric, agrégé de mathématique et formateur INSPE, relève comme facteurs faisant obstacle à l'apprentissage des maths, « principalement une question de malentendus qui s'installent entre l'usage que font les élèves des symboles mathématiques et les représentations des PE sur cet usage » (lire p. 17).

### LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES

Dans ce contexte survient le lancement du plan *Filles et maths* visant à « soutenir la réussite des filles dans les filières scientifiques ». Plan qui omet totalement la sur-représentation des maths dans la réussite scolaire au détriment des filières littéraires. Le plus gros du plan vise le secondaire et l'enseignement supérieur. Au primaire une opération de sensibilisation de 2 heures devait être organisée pour tous les PE en septembre et une formation spécifique dans un cadre pluriannuel devrait être dispensée pour la

part

- e.  $300 \times 6$
- f.  $200 \times 50$
- g.  $20 \times 120$
- h.  $200 \times 250$

- d.  $\dots \times 40 = 120$
- e.  $300 \times \dots = 6\ 000$
- f.  $22 \times \dots = 6\ 600$

1 240 × ...

753 000

800 800

nombre entier par 100, ins de ces nombres. le, trouve ce nombre

300, il faut multiplier = 300.

00...

En multipliant un nombre entier par 300, on peut obtenir certains de ces nombres. Lorsque c'est possible, trouve ce nombre entier.

multipliant... ou par 100 ou... 2 ou par 20. Écris les nombres par lesquels il faut passer pour atteindre la sortie de chaque labyrinthe.



### NOUVEAUX PROGRAMMES

En mathématiques du cycle 1 au cycle 3, les nouveaux programmes affichent la volonté de lutter contre les stéréotypes de genre et de favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Toutefois, « la mesure de la fluence en calcul mental » entre en contradiction avec cet objectif. Les recherches montrent, en effet, que les évaluations ou exercices utilisés comme outil de comparaison entre élèves compromettent la réussite des filles. De plus, aborder trop tôt certaines notions, comme les fractions, ou les aborder sous l'angle des automatismes peuvent entraîner une perte de sens des apprentissages qui nuit particulièrement aux élèves des milieux défavorisés. Pour revenir à l'égalité filles-garçons, ce ne sont pas tant les contenus qui posent problème que les pratiques d'enseignement. Or, pour prendre en compte ce phénomène inégalitaire social, les PE ont plus besoin de formation que d'injonctions.

prévention des biais de genre et des stéréotypes dans l'apprentissage des mathématiques. Mais les prescriptions restent plutôt floues. Elles sont déléguées aux « territoires », en clair au niveau des inspections qui « pourront adapter les contenus et les formats en fonction des besoins locaux préalablement identifiés »... Aucun moyen n'est annoncé, c'est essentiellement sur les directrices et directeurs d'école, déjà surchargés, et sur l'autoformation que le système doit reposer. Pourtant, on sait que dans leurs pratiques du quotidien, les enseignantes et enseignants ont parfois tendance, inconsciemment, à privilégier les interactions avec les garçons et les élèves les plus habiles, ce qui participe aussi à la reproduction des inégalités sociales et genrées. Tillia Février, de l'école

François Coppée à Paris en a bien conscience et prend du temps avec tous ses élèves notamment pour « les filles qui sans sollicitation ne prennent pas forcément la parole » (lire p. 16-17). De son côté, l'équipe de l'école Romain Rolland de Lormont (Gironde) est en pleine ébullition suite à une formation commune qui l'a conduite à travailler en équipe et à porter une attention soutenue à tous les élèves et en particulier celles et ceux en difficulté lors des situations problèmes (lire p. 18).

### BÂTIR UNE ÉCOLE ÉGALITAIRE

Pour autant, les stéréotypes de genre associant la réussite en maths au masculin restent très prégnants. Il faudrait ouvrir le chantier de déconstruction de

“Le présumé sens inné des maths est le mythe le plus persistant”

ces normes de genre et pour faire bon poids bonne mesure, ouvrir aussi celui de la déconstruction des préjugés associant le littéraire au féminin. Tout en conservant dans le viseur la réduction des écarts les plus significatifs liés aux inégalités socio-économiques. « Le présumé sens inné des maths est le mythe le plus persistant. Sciences sociales et naturelles montrent que l'idée d'une aisance naturelle en maths n'a aucune réalité. Nulle trace de cerveau littéraire ou scientifique. Les cerveaux ne diffèrent qu'après entraînement. Seule la pratique crée les différences de capacités. L'exposition aux raisonnements scientifiques varie dès la prime enfance, d'où des écarts constatés dès le CP », explique la sociologue Clémence Perronet (lire p. 19). Un enseignement non genré et égalitaire reste à bâtir.

# Le genre en mode mineur

Particulièrement marquées en France, les inégalités genrées en maths pèsent sur la scolarité des filles.

Un « tuyau percé », c'est ainsi que le récent rapport des Inspection générales (IG) de l'éducation et des finances\* décrit l'inexorable réduction de la proportion de filles s'orientant vers les filières scientifiques. Alors que 54% des lycéens sont des lycéennes, les femmes ne représentant qu'un quart des effectifs post-bac en STEM\*\* et seulement 9% des professeur-es d'université en mathématiques fondamentales. D'après les IG, la principale cause de ce plafond de verre réside dans la prégnance de stéréotypes associant les STEM au masculin. Révélés par les écarts défavorables aux filles dans les tests standardisés, ils pèsent sur les aspirations des filles se percevant comme moins légitimes et sous-évaluant leurs propres réussites. Loin d'en corriger l'effet performatif, la scolarisation perpétuerait ces biais genrés. Alors qu'en petite section, les filles ont des acquis plus solides et font encore

jeu égal avec les garçons en début de CP, elles perdent l'avantage en maths dès la mi-CP avec un score inférieur de 10 points. Un « gender gap » qui culmine à plus de 30 points en CM2 pour se réduire autour de 20 en 6<sup>e</sup>, amplitude qui perdure en seconde. Si l'évaluation internationale TIMSS montre que les garçons ont généralement des scores supérieurs aux filles, en France l'écart a progressé de 6 à 23 points de 2015 à 2023, soit le plus important de l'OCDE. Le facteur genre reste toutefois quatre fois inférieur au poids de l'origine socio-économique. La France cumule à la fois l'un des planchers les plus bas pour les élèves des milieux populaires et une différence avec le score des élèves les plus favorisés supérieure à la moyenne européenne.

\* « Filles et mathématiques : lutter contre les stéréotypes, ouvrir le champ des possibles » (février 2025)  
\*\* Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (en anglais)

## D'égale à égal

En plein cœur du XV<sup>e</sup> à Paris, Tilia Février cultive le goût des maths chez les filles.

« *Un jeu d'enfant* ». Matériel à l'appui, Lina\* détaille les stratégies qui l'ont menée au résultat de son calcul mental  $45 + 20$ . Une habitude pour cette élève de CE1 à l'école François Coppée du XV<sup>e</sup> arrondissement parisien. Ici, pas de pression de temps, elle avance sereine dans son raisonnement au rythme de ses hésitations, accompagnée de sa maîtresse, Tilia Février. Pour cette dernière, expliciter les stratégies permet de lutter contre les inégalités d'apprentissage. « *C'est important que les élèves verbalisent leur démarche, notamment pour les élèves les moins en connivence avec les codes scolaires, mais aussi les filles qui sans sollicitation ne prennent pas forcément la parole* ». À quelque pas de là, Eleanor et Jinène enchaînent ensemble les calculs à la vitesse de l'éclair. Les barres de dix sont utilisées pour vérifier le résultat. « *J'aime bien les maths parce que je suis forte* » lance Jinène. Schéma, résultat, stratégie, Tilia prend soin de valoriser chacun et chacune de ses élèves, en particulier les filles. « *Développer le sentiment de compétence est essentiel car les élèves ont souvent une perception erronée de leur intelligence* ». Elle revendique l'ardoise comme un support pour réfléchir et non pour afficher un résultat. « *Ne pas devoir lever l'ardoise retire des angoisses, notamment l'angoisse de l'ardoise blanche* », affirme-t-elle avant d'ajouter : « *l'idée est de ne mettre personne en concurrence car la compétition nuit à l'estime de soi des filles* ». Sa collègue Murièle Couilleau, spécialiste des questions d'inégalités entre



filles et garçons précise que si « *acquérir des automatismes pour le calcul est important, la rapidité c'est d'abord par rapport à soi, par rapport à ses apprentissages et non par rapport aux autres* ».

### DES PROBLÈMES AU GOÛT DU JOUR

Cela fait déjà deux ans que Tilia s'interroge avec ses collègues sur les pratiques pour les rendre plus égalitaires. Ayant elle-même un parcours de formation spécialisé en mathématiques, elle se sent à l'aise pour donner aux filles le goût des mathématiques. « *Avant, je ne me posais pas la question parce qu'il est évident que les filles ne sont pas moins fortes en mathématiques que les garçons, mais le constat montre que les filles sont peu nombreuses dans les filières scientifiques* ». Cette enseignante remarque que les stéréotypes de genre présents dans la société n'épargnent pas la classe. Elle a commencé à observer la manière dont elle distribue la parole par exemple et « *je veille désormais à alterner la parole des filles et des garçons* ». En maths, elle est attentive aux énoncés de problèmes. Si aujourd'hui beaucoup de manuels proposent des énoncés égalitaires, « *je vérifie toujours et modifie si ce n'est pas le cas* ». Par ailleurs, en classe, lors de la constitution de groupes, elle pense aussi à valoriser les filles « *un peu leadeuses pour mettre en avant leurs compétences* ». Aujourd'hui, si Lina « *aime les mathématiques c'est parce que la maîtresse les aime aussi* ». Un modèle féminin à portée de main pour les élèves de cette classe, à l'image des « *Nanas* » de Nikki de Saint Phalle visibles dès l'entrée dans l'école.

\* Les prénoms ont été modifiés

### 3 QUESTIONS À...

 **PIERRE EYSSERIC**,  
agrégé de  
mathématiques

## 1. QUELLES DIFFICULTÉS DANS L'ENSEIGNEMENT DES MATHS ?

C'est d'abord une question de malentendus qui s'installent entre élèves et PE à propos de l'usage des symboles mathématiques. Utiliser les symboles, tels que le signe +, ne signifie pas que l'on comprend le sens de l'addition. Cela peut rester une simple représentation iconique d'une action réalisée, issue parfois d'une forme de dressage. Or, depuis plusieurs années l'institution renforce ce risque. Alors que les programmes ont abandonné légitimement le paradigme de la comptine numérique pour celui des décompositions des nombres, les discours brouillent le message. De même, l'introduction précoce de la notation fractionnaire : lorsqu'un élève associe l'écriture  $1/8$  à une part de pizza, ce n'est souvent pour lui qu'une représentation de l'action de partage et non le résultat de cette action, et encore moins un nombre. En géométrie, il existe une confusion entre dessin et géométrie qui est entre autres liée à une focalisation sur l'utilisation soignée des instruments aux détriments des savoirs géométriques. Mais le nœud des difficultés reste la capacité d'utiliser des savoirs mathématiques dans la résolution de problèmes, ce passage de l'étude d'un objet mathématique à son utilisation comme outil de résolution, loin d'une récitation de savoirs.

## 2. QUELS OBSTACLES DANS CE DOMAINE ?

La connotation du terme constitue un premier obstacle. Dans le langage courant, un problème renvoie à une notion de difficulté

alors qu'en mathématiques il s'agit d'un questionnement didactique moteur pour avancer, comme une gageure. Ce hiatus peut bloquer certains enfants. Il existe également parfois une confusion dans les pratiques entre exercices et problèmes. Si je résous le problème avec une technique académique toute prête, ce n'est plus un problème ! Un problème est là pour obliger à essayer, pour apprendre à chercher. Cela implique d'encourager ce temps, en particulier la possibilité de se tromper sans dramatisation. C'est en lien aussi avec la place donnée à la manipulation. Avec deux extrêmes : son absence privant les élèves d'un outil de représentation de la situation ou au contraire la seule manipulation avec une résolution pratique (souvent coûteuse) sans mathématiques.

## 3. QUELLES PRATIQUES ÉGALITAIRES ?

Trouver une juste place pour la manipulation en liant celle-ci à des contraintes empêchant la résolution du problème par la seule manipulation avec un place importante pour la verbalisation. C'est elle qui permet de réfléchir les actions réalisées, de les penser et donc de passer à l'abstraction mathématique. En évitant a contrario une plongée dans un langage abstrait qui souvent n'est qu'une manipulation de signes sans sens associé pour les élèves. Travailler les problèmes dits atypiques pour apprendre à chercher - à condition d'explicitier ce que l'on a appris - n'est pas une perte de temps, même s'ils ne débouchent pas sur un savoir sur le nombre. Évidemment, la question de la formation entre en jeu. Il importe de créer des espaces de création et de liberté professionnelle en offrant aux PE, dès la maternelle, des temps communs pour réfléchir et produire.





## À tout problème, des solutions

Profitant d'une formation, une équipe girondine renouvelée avec entrain ses pratiques pédagogiques.

« Les élèves sont parfois fébriles ou bloqués lorsqu'ils sont confrontés à une situation de recherche. Mais on a noté un rapport aux problèmes devenant moins compliqués. » raconte Pauline Poumeyrol, enseignante à l'école Romain Rolland de Lormont. Ces progrès font suite à une formation en constellation initiée par la conseillère pédagogique de circonscription en lien avec l'INSPE de Bordeaux. La résolution de problèmes occupe une part importante dans l'enseignement des mathématiques, pourtant elle reste une source de difficultés pour plus de la moitié des élèves de CE1 aux évaluations nationales. Travailler sur ce domaine était attendu par cette équipe d'école en Rep +. Après une définition collective du sujet et l'exposition de travaux de recherche en didactique des mathématiques, un dispositif de co-observation a été proposé. Les PE partagent la satisfaction d'une « formation stimulante », « nourrie d'apports extérieurs », « d'une construction commune et de briefings bienveillants ». Certes plusieurs reconnaissent au départ le stress généré par le fait d'être observé en classe, mais le climat de confiance et le choix de son binôme – facilité dans une école de dix PE a aidé à rendre ce format enrichissant. « Les difficultés ressenties, verbalisées, se transforment en points positifs » indique Pauline. « C'est une réflexion partagée de ce que l'on garde ou pas, une adaptation d'un même outil qui tient compte de nos diverses façons de faire » poursuit Sandra Marteletti.

### UNE COMPRÉHENSION RENFORCÉE

L'équipe reconnaît une montée en compétences didactiques et détaille avec enthousiasme la démarche expérimentée. Développée en particulier par Carine Reydy, maîtresse de conférences à l'INSPE de Bordeaux, elle vise à développer des habilités de calcul afin de les mobiliser dans la résolution de problèmes arithmétiques basiques. « Il s'agit de percevoir les relations inverses entre addition et soustraction et entre multiplication et division, de passer rapidement d'une écriture à l'autre, de faciliter les équivalences » expose dans un même élan les trois enseignantes. Pauline présente les « boîtes de trio », outil visant à visibiliser les relations entre les nombres, leur décomposition et recomposition. Tout en soulignant la nécessité de progressivement s'en passer. Rédouan Kodssy fait part du recul de la prégnance du calcul opératoire, ce qui permet aux élèves de se focaliser sur les éléments arithmétiques. L'approche inclut aussi une liste annuelle de problèmes et des activités d'appropriation. Katia Bas note « une moindre précipitation des élèves et le temps problème mathématique ». Céline Cerbera témoigne d'une meilleure perception des obstacles d'apprentissage, Mélanie Roussel salue une dédramatisation de cette activité et insiste sur la verbalisation qui accompagne les activités régulières. Cynthia Laroche, enseignante à l'INSPE suivant le projet, souligne l'émulation de l'équipe qui a prolongé en traitant les problèmes atypiques et qui souhaite travailler la question du langage spécifique aux mathématiques. Pourvu que des heures de formation leur soient à nouveau accordées...

### IMPOSER L'ÉGALITÉ

Dans leur rapport conjoint, les inspections générales (IG) des finances et de l'éducation formulent des préconisations importantes pour doubler le nombre de femmes dans les filières mathématiques et scientifiques d'ici 2030, notamment d'introduire des quotas dans l'accès aux classes préparatoires. Le plan *Filles et maths* qui s'en inspire, reste en deçà des préconisations des IG. Ainsi n'y figure pas la formation des enseignant-es à la pédagogie égalitaire, ni une politique de tolérance zéro contre le sexisme.

### UN LEVIER LANGAGIER

Le travail sur la dimension langagière en général, et tout particulièrement sur l'acculturation à l'écrit en mathématiques, est un levier pour réduire les inégalités d'apprentissage. Ainsi, pour mieux s'approprier les problèmes, les élèves peuvent écrire pour garder une trace, représenter la situation ou étayer leur raisonnement. Une action de recherche *Écrire et raisonner avec les nombres* sur [ife.ens-lyon.fr](http://ife.ens-lyon.fr)

### PRATIQUES ÉDUCATIVES

Interroger ses pratiques, les divers espaces, les sanitaires, favoriser un langage égalitaire, prêter attention aux choix des livres, questionner les stéréotypes de genre, mettre en œuvre l'EVAR, lutter contre les violences... Autant de chemins pour travailler à l'égalité filles-garçons avec la malle ressources de l'*Égalithèque* [centre-aubertine-auclert.fr](http://centre-aubertine-auclert.fr)

## “Aucune différence cognitive entre filles et garçons”

### QUELS MYTHES CIRCULENT SUR LA MAÎTRISE DES MATHS?

**CLÉMENCE PERRONNET :** Le présumé sens inné des maths est le mythe le plus persistant. Sciences sociales et naturelles montrent que l'idée d'une aisance naturelle en maths n'a aucune réalité. Nulle trace de cerveau littéraire ou scientifique. Les cerveaux ne diffèrent qu'après entraînement. Seule la pratique crée les différences de capacités. L'exposition aux raisonnements scientifiques varie dès la prime enfance, d'où des écarts constatés dès le CP. À l'image de la « bosse des maths » fait écho celle de cerveaux présumés masculins ou féminins. Les deux mythes s'alimentent. Or, il n'y a strictement aucune différence cognitive entre filles et garçons. La prédisposition au goût pour les maths est une dernière idée reçue. En début de scolarité élémentaire, l'appétence pour maths et sciences est assez bien répartie selon le genre et la classe sociale. Les écarts se creusent au collège quand stéréotypes et conformité aux normes de genre véhiculés par les pairs prennent de l'importance. Il est alors coûteux pour une fille de prétendre aimer les sciences et d'être forte en maths.

### LES MATHS: UNE DISCIPLINE NEUTRE?

**C.P. :** À l'école de Ferry, les disciplines scientifiques étaient considérées comme les plus neutres socialement. Cette idée fondatrice d'une reproduction sociale moins forte en sciences perdure. Les données prouvent pourtant l'inverse. À l'école, c'est en maths que la classe sociale a le plus d'influence sur les écarts de réussite, bien plus que le genre. Cela reste vrai dans la suite de la scolarité. Les filières mathématiques de l'enseignement supérieur sont les plus élitistes. Les maths sont devenues l'étalon le plus sélectif de l'intelligence scolaire. Autrefois, latin, grammaire ou rhétorique

jouaient ce rôle. Les groupes dont on accepte le moins la réussite et la domination scolaire – les filles et les élèves issus des classes populaires – sont exclus des maths, aujourd'hui matière discriminante d'un système scolaire contemporain de l'industrialisation et des progrès technologiques.

### QUELLES SONT LES CAUSES DES INÉGALITÉS GENRÉES EN MATHS?

**C.P. :** La cause principale de la faible présence des filles à mesure que progressent les parcours scientifiques reste la prégnance de la croyance d'une intelligence féminine peu adaptée aux maths de haut niveau. Elle donne lieu à des discriminations sous forme de violences sexistes – et d'agressions sexuelles dans les grandes écoles et carrières scientifiques – qui dissuadent les filles de poursuivre dans ces filières. Le continuum des violences débute dès le primaire avec des discriminations inconscientes dans la distribution de la parole, à travers remarques et plaisanteries ou le traitement des réussites comme signe de facilité innée chez les garçons mais

produit d'un travail intensif des filles. Paradoxalement, le discours égalitaire ambiant brouille les pistes. Car les plans égalité se succèdent, sans effet sur les discriminations. Pour les filles, c'est la double peine. Ne pas accéder aux positions dominantes déplace la responsabilité sur elles-mêmes, ce qui occasionne une perte de confiance et d'estime de soi, présentée alors comme cause première des inégalités.

### COMMENT LUTTER CONTRE?

**C.P. :** Au-delà des affichages, il faut une vraie tolérance zéro contre le sexisme. Or, dans les faits, les protocoles ne sont pas appliqués, le suivi et les moyens restent insuffisants. Des enseignants surchargés et non formés ne peuvent pas seuls mettre un terme aux pratiques discriminantes avec trop d'élèves et sans temps réflexif. Instauration de quotas genrés dans les filières donne de bons résultats. Cet acquis de la recherche est contrariant car il s'oppose à l'idéal républicain de mixité et de vivre ensemble.

Mais il pointe le problème des agissements problématiques des garçons en classe mixte. Car soutenir les filles sans transformer les pratiques des garçons est une impasse. C'est le risque avec le plan *Filles et maths*, aux allures de saupoudrage, qui pourrait renforcer l'idée que tout a été tenté et que les inégalités genrées sont décidément un état de fait indépassable. L'urgence est à l'amélioration des conditions de travail : baisse des effectifs, formation de qualité avec temps réflexifs partagés, y compris avec les élèves, pour mieux gérer la parole en classe, utiliser un langage égalitaire, évaluer sans essentialiser et ne pas renforcer les stéréotypes en faisant des filles les gestionnaires du comportement des garçons.



**BIO**  
Clémence Perronnet, sociologue des sciences, de la culture et des inégalités sociales.

## “À l'école, c'est en maths que la classe sociale a le plus d'influence sur les écarts de réussite, bien plus que le genre.”



LA BANQUE  
DU MONDE  
DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE  
ET DE LA CULTURE

## UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

- **L'expertise d'une banque dédiée** aux personnels de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, de l'enseignement public agricole et de l'enseignement privé sous contrat.
- **Un service de banque en ligne** pour rester proche malgré la distance.
- **L'expertise de conseillers** qui assurent un suivi personnalisé de vos comptes.
- **Une banque coopérative** fondée sur des valeurs de confiance et de proximité.
- **Des assurances** conçues pour s'adapter à votre statut et à vos besoins.

**Crédit Mutuel**  
Enseignant

# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

Laïcité,  
encore et  
toujours

PAGE **26**

Grande  
lessive : l'art  
en partage

PAGE **29**

Contre  
vents  
et marée

# LAÏCITÉ, ENCORE ET TOUJOURS

## DÉCRYPTAGE



Le 9 décembre 2025, la loi instaurant la séparation des Églises et de l'État fêtera ses 120 ans. L'école, où la laïcité se vit au quotidien, est appelée à se mobiliser pour faire vivre ce principe souvent questionné.

Clé de voûte du principe de laïcité en France, la loi 1905 sur la séparation des Églises et de l'État est commémorée dans les établissements scolaires depuis les attentats qui ont eu lieu sur le

territoire français en 2015 (Charlie Hebdo, Bataclan). Lors de cette journée du 9 décembre, les enseignantes et enseignants sont appelés à mener différentes actions éducatives avec les élèves (débat, activités pédagogiques, conférences) autour du principe de laïcité. Mais en quoi consiste ce principe qui agite depuis de nombreuses années les débats politico-médiatiques ?

devient obligatoire, gratuite, publique et laïque. La Loi Gobelet de 1886 confie exclusivement à des personnels non congrégationnistes l'enseignement dans les écoles. Les instituteurs et institutrices deviennent alors des fonctionnaires d'État. En 1905 avec la loi de séparation des Églises et de l'État, l'enseignement religieux est retiré des programmes scolaires et vient se substituer à ces enseignements une transmission des valeurs de la République. L'objectif est alors de faire société, la laïcité étant un principe de rassemblement et non de combat. Une conception qu'il est sans doute de bon aloi de rappeler aujourd'hui. « *La mission des enseignants est de faire partager aux élèves et à leurs parents l'idée fondamentale que la laïcité est un cadre, un principe d'organisation de la République qui garantit la mise en application de deux valeurs de la République : l'égalité de tous et une liberté fondamentale, la liberté de conscience. La laïcité n'est donc pas une simple tolérance de l'autre. [...] Il revient à l'école laïque de construire du commun en permettant à chacun d'être soi-même dans une société diverse et fraternelle* », rappelait Jean-Paul Delahaye dans nos colonnes en 2020\*.

### DES DROITS ET DEVOIRS

Si la laïcité, inscrite dans la constitution depuis 1958, permet de vivre ensemble dans le respect de chacun et chacune, elle s'accompagne de devoirs qui divergent selon son statut et la fonction exercée. Les enseignantes et enseignants mais aussi l'ensemble des personnels de l'école sont soumis au devoir de neutralité. Exerçant une

mission de service public, ils ne représentent pas leur individualité mais l'administration publique dans son ensemble, neutre et impartiale. Une obligation de neutralité qui permet d'accueillir la parole des élèves, de confronter les opinions et donne la possibilité, dans le dialogue, de construire un libre arbitre tout en acceptant l'altérité. Cette obligation, comme l'a rappelé le conseil d'État en 2013, ne s'applique pas aux parents d'élèves qui sont des usagers du service public. Elle ne s'applique pas non plus aux parents qui accompagnent bénévolement une sortie scolaire dès lors qu'ils n'adoptent aucun comportement prosélyte à l'égard des élèves et ne délivrent aucune activité

pédagogique. S'ils exercent une mission d'enseignement, il leur sera demandé de ne porter aucun signe ostentatoire. Quant aux élèves, depuis la loi de 2004, ils ont un devoir de discrétion et ne peuvent selon la loi « *manifestar ostensiblement leur appartenance religieuse par le port d'un signe* ». Celui-ci n'est pas interdit mais doit rester discret. « *Une laïcité restrictive* » leur est appliquée selon Françoise Lorcerie\*\*, « *fondée sur la nécessité de protéger les élèves du prosélytisme et de ses excès* ». Autant de droits et devoirs qui concourent à faire vivre une laïcité apaisée et à faire société.

NELLY RIZZO

\*Fenêtres sur cours 470, 2020

\*\*Fenêtres sur Cours 501, 2024



### NICOLAS CADÈNE

est juriste, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, cofondateur de la Vigie de la laïcité.

### POURQUOI UNE NOUVELLE ÉDITION DE "EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LA LAÏCITÉ" ?

Si la laïcité est mise en danger à travers la remise en cause de la démocratie, de la séparation des Églises et de l'État ou de nos libertés par des mouvements extrémistes – comme les terroristes islamistes ou des mouvements d'ultradroite –, elle l'est aussi par ceux qui l'instrumentalisent à des fins de stigmatisation et de division de la population. Ces derniers veulent faire de la laïcité une arme de défense d'une supposée majorité face à des supposées minorités qui ne devraient pas avoir les mêmes

droits que ladite majorité. C'est une perversion totale de la laïcité, puisque celle-ci suppose les mêmes droits pour toutes et tous, quelle que soit leur confession ou conviction. Cette année, il y avait une nécessité à réactualiser l'ouvrage pour développer certaines notions qui reviennent largement dans le débat public. Il s'agissait aussi de prendre en compte les dernières évolutions législatives, jurisprudentielles ou réglementaires.

### À QUELLES DIFFICULTÉS EST CONFRONTÉE L'ÉCOLE ?

La première grande difficulté est l'absence de mixité sociale à l'école qui conduit à des replis communautaires éventuels, à des influences et à du mimétisme entre élèves, empêchant la formation libre d'un esprit critique et éclairé. L'enjeu majeur aujourd'hui de la laïcité à l'école est de recréer cette pluralité. On l'a constaté, lorsqu'il y a plus de mixité sociale, il y a

chute des atteintes à la laïcité. L'enseignement privé sous contrat, confessionnel pour l'essentiel, doit y prendre bien davantage sa part puisque subventionné par l'État. Le deuxième enjeu est de mieux outiller, accompagner les enseignants. Aujourd'hui, les formations à leur destination ne sont pas toujours de qualité et très inégales selon les académies. Les enseignants ont besoin de réponses et d'un cadre juridique clairs. Il y a aussi une nécessité de les accompagner et de les outiller sur l'enseignement laïque des faits religieux et des courants de pensée, pour les traiter en tant que faits sociaux, sans traiter de la croyance. Il faut également un enseignement moral et civique qui soit réellement interactif. C'est lorsque les élèves sont mis en situation qu'ils s'approprient le mieux les principes et les valeurs de la République.

PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.

LA VIGIE DE LA LAÏCITÉ fournit analyses, informations, ressources. [VIGIE-LAICITE.FR](http://VIGIE-LAICITE.FR)



1 MINUTE 42 pour répondre à hauteur d'enfant à la question « C'est quoi la laïcité ? ». A retrouver sur [1JOUR1ACTU.COM](http://1JOUR1ACTU.COM)



FORMULAIRE EN LIGNE « atterrite à la laïcité » permet de faire part d'une situation dont les enseignants et enseignantes ont été témoins ou d'une difficulté qu'ils ou elles rencontrent sur ce sujet. [EDUSCOL.FR](http://EDUSCOL.FR)



C'EST LE NOMBRE D'HEURES pour se former à distance sur la laïcité : explorer différents éléments d'histoire de la laïcité en France, le sens et les enjeux de la laïcité, la Charte de laïcité à l'école et l'analyse de situations de vie scolaire. A retrouver sur [MAGISTERE.EDUCATION.FR](http://MAGISTERE.EDUCATION.FR)



### ENSEIGNER LE FAIT RELIGIEUX

Comprendre la diversité du fait religieux, en saisissant le sens, distinguer ce qui relève de la croyance et des savoirs permet aux élèves de prendre du recul sur leurs propres croyances, convictions, clichés, a priori, ou ressentiments. Cela permet aussi de renforcer les liens entre les élèves et donc de faire tomber des tensions inutiles. L'école a un rôle essentiel pour donner les éléments de compréhension du patrimoine culturel et du monde contemporain afin de permettre aux élèves de se construire un esprit critique.

### SAPIN DE NOËL

À l'origine, le sapin de Noël est issu d'une tradition païenne bien antérieure au christianisme. Il n'est pas un signe religieux mais le symbole d'une fête largement laïcisée. Si sa présence en classe n'est pas contraire au principe de laïcité, il ne peut être décoré avec des symboles religieux comme l'étoile à son sommet.

### DES EXCEPTIONS

La loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 ne s'applique pas partout en France. En Alsace-Moselle et dans certains départements ou territoires d'outre-mer, comme en Guyane, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie, à Wallis-et-Futuna et à Saint-Pierre-et-Miquelon, les cultes relèvent de régimes particuliers.

# COURTS

## /// SAM ET LES EXPLORATEURS

« Pourquoi les rivières font des zigzags ? Y a-t-il de la vie dans le sol ? Pourquoi faut-il laisser vieillir les forêts ? » Chaque mois, Sam et les explorateurs du vivant répondent aux questions que les enfants se posent sur leur milieu naturel. Ce nouveau podcast signé par le magazine Salamandre Junior fait appel à une ou un expert pour chaque épisode. Dix minutes de plongée sensorielle au cœur de la biodiversité accessibles à tous les niveaux du CP au CM2 sur [SALAMANDRE.ORG](http://SALAMANDRE.ORG)

**DES JEUNES DE 16 À 25 ANS** participant à la Journée défense et citoyenneté en 2024 sont en situation d'illettrisme, et 13% présentent des difficultés en lecture (note d'octobre 2025 de la Depp). Un chiffre en hausse par rapport à celui de 2023 qui s'élevait à 11,8%.

60%

## FESTIVAL DU FILM D'ÉDUCATION ///

Le Festival international du film d'éducation (Fife) est de retour du 2 au 6 décembre à Évreux. Sous l'impulsion des Céméa, cette 21<sup>e</sup> édition a pour ambition de faire rêver, d'émerveiller, mais aussi de faire réfléchir et d'éclairer. De nombreux thèmes sociétaux tels que l'amitié, la santé mentale des jeunes, les relations familiales, le choc des cultures, l'écologie... sont abordés. Plus d'une trentaine de films issus des programmations courts, moyens métrages et jeunes publics sont à retrouver en ligne du 6 au 31 décembre. À retrouver sur [FESTIVALFILMEDUC.NET](http://FESTIVALFILMEDUC.NET)

## RENTRÉE /// SOLIDAIRE

Solidarité laïque lance une campagne de soutien à des actions socio-éducatives dans des écoles primaires et des structures périscolaires au Sénégal. Une opération qui permet de prendre conscience des droits de l'enfant, comprendre l'importance de l'accès à l'éducation et découvrir le quotidien de jeunes vivant dans un contexte différent. Des ressources documentaires ou des mini-BD thématiques pour découvrir diverses facettes de ce pays afin d'organiser éventuellement une initiative et soutenir financièrement un projet participatif sont à retrouver sur [SOLIDARITÉ-LAIQUE.ORG](http://SOLIDARITÉ-LAIQUE.ORG)

90%

## DES ÉLÈVES DE SEGPA

estiment que les professeurs les encouragent, contre 73% pour les autres collégiens et collégiennes (note de la Depp d'octobre 2025). Ce différentiel de vécu scolaire se confirme avec un sentiment plus important que les enseignant-es les aident en cas de besoin (96%) et s'intéressent davantage à leur avenir (91%). Les conditions d'encadrement participent aussi à une expérience collégienne ressentie comme plus positive en SEGPA. Pour autant, si 4% de l'ensemble des élèves semblent ne pas continuer leurs études au-delà de la 3<sup>e</sup>, ils sont trois fois plus nombreux en SEGPA. Ces élèves, principalement des garçons, font quasiment tous l'ensemble de leur scolarité au sein du dispositif. Ils sont scolarisés dans les collèges publics (94%), majoritairement défavorisés socialement. Plus fréquents dans le Nord Est et dans les DROM (en particulier en Guyane et à Mayotte), 85% de ces établissements cumulent en général les dispositifs spécifiques tels les ULIS ou UPE2A, contre 46% pour les autres collèges.

246200

## L'HISTOIRE /// PAR L'IMAGE

Ce site explore les événements de l'histoire de France et les évolutions majeures de la période 1643-1945. Des ressources, entre autres, pour la journée d'abolition de l'esclavage le 2 décembre. À travers des peintures, dessins, gravures, sculptures, photographies, affiches, documents d'archives, le site propose un éclairage sur les réalités sociales, économiques, politiques et culturelles d'une époque. Décrypter les images et les événements d'hier, c'est aussi comprendre ceux d'aujourd'hui. Un site ressources plutôt pour la fin de cycle 3... mais aussi pour tous les amateurs et amatrices d'art et d'histoire. [HISTOIRE-IMAGE.ORG](http://HISTOIRE-IMAGE.ORG)

## ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

sont scolarisés en milieu ordinaire en 2024 selon un récent rapport de la Depp. C'est 2,2 fois plus qu'en 2006.

## POUR UN DROIT À L'ERREUR ///

Les Cahiers pédagogiques invitent à changer le regard sur l'erreur dans le processus d'apprentissage : la voir comme un outil pédagogique. Chercheurs et chercheuses, PE, formateurs, formatrices, une neuropsychologue... ont contribué à ce dossier. Pour compléter, un webinaire se tient le mercredi 3 décembre à 18h. À retrouver sur [CAHIERS-PEDAGOGIQUES.COM](http://CAHIERS-PEDAGOGIQUES.COM)



**JULIEN VITORES** sociologue\*

## 1. LES ENFANTS ONT-ILS TOUS LE MÊME RAPPORT À LA NATURE ?

Dès 4/5 ans, les tout-petits ont des rapports à la nature socialement construits, inégaux selon leur classe sociale. L'idée d'une nature en masque les coûts réels. Ressources, temps et équipements sont l'apanage des classes supérieures qui valorisent compétition et goût de l'effort dans des expériences diversifiées d'une nature « grandiose », coupée du monde. Les pratiques des classes moyennes dotées en capital culturel sont proches de la valorisation scolaire de l'observation d'une nature proche, source d'éveil esthétique et sensible de l'intelligence enfantine. Les classes populaires ont des usages plus hédonistes, axés sur le plaisir de se retrouver en groupe. Enfin, l'intérêt porté aux animaux ou éléments naturels sont l'objet de projections genrées stéréotypées.

## 2. COMMENT CELA SE TRADUIT-IL DANS LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES ?

Dès la maternelle, les activités confrontent les enfants à leurs savoirs naturalistes inégaux. Les connaissances et compétences des classes aisées sont valorisées, comme savoir nommer précisément les éléments naturels ou classer les animaux. Les enfants issus de ces familles qui

ont plein de choses à raconter ou d'idées de dessin sont perçus comme stimulés. Ceux des classes populaires peuvent se sentir exclus voire humiliés car ils sont souvent ceux qui ne savent pas. Le discours éducatif sur le respect et la protection de la nature est en continuité avec la socialisation familiale des classes supérieures. En sortie, les enfants issus des classes populaires, souvent mal à l'aise, sont ainsi perçus comme trop brusques ou trop timides et repris pour des gestes jugés maladroits.

## 3. COMMENT FAIRE « NATURE COMMUNE » ?

Pédagogiquement, il convient d'éviter d'idéaliser une « nature pure » – celle des classes supérieures – en revalorisant la nature du quotidien comme celle des parcs urbains où prolifèrent les pigeons et partir de l'expérience des enfants. Y compris en prenant appui sur des supports culturels comme des dessins animés « grand public » pour introduire des connaissances sans disqualifier les usages populaires, notamment à travers l'opposition nature/écrans. Il faudrait également financer plus largement les sorties et agir sur les inégalités sociales, en assurant l'accessibilité des espaces naturels par transport et l'aide au financement d'équipements comme les vêtements adaptés. PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK BROCK

\* Auteur de *La nature à hauteur d'enfants. Socialisations écologiques et genèse des inégalités* (Éd. La découverte, 2025)



© Hidalgo/NAJA

# GRANDE LESSIVE: L'ART EN PARTAGE



À Marseille, pour la onzième année, la maternelle Désirée Clary se lance dans l'aventure de la création artistique et donne rendez-vous aux familles pour découvrir l'exposition éphémère de leur œuvre commune.

« Nous tenons à ce que la Grande Lessive® ne devienne pas un concours de la plus belle œuvre. L'important reste que les élèves pratiquent. » précise Rifai Saïd Mohamed, directeur de la maternelle Désirée Clary en REP+ à Marseille. Deux fois par an, ce projet

artistique fédère les enseignant-es et leurs huit classes pendant plusieurs semaines autour de l'énigmatique formulation annonçant le sujet de l'édition. Celle d'octobre, « *Nuit et jour, réfléchir les lumières!* » est source d'intenses échanges et réflexions tant pédagogiques que culturels. « *C'est stimulant de découvrir de nouvelles techniques qui enrichissent ma pratique en arts visuels grâce à mes collègues* » s'enthousiasme Solène Maes, enseignante en MS. Édith Berthet, elle, peine souvent à appréhender l'intitulé avec ses élèves de PS « *car elle fait souvent appel à des notions compliquées ou abstraites. Alors je me concentre sur certains mots* ». Sa collègue Coralie Landré, prend cela comme un défi avec ses élèves de GS dont « *les plus grands, à force d'échanges, finissent toujours par*

*trouver une idée.* » Riche de pistes et d'outils, chaque PE décline le thème à sa manière dans sa classe. Dans l'une d'elles on découvre des œuvres du patrimoine par un travail autour de la nuit étoilée de Van Gogh. Chez la voisine, on agit sur tous types de supports et matériaux pour représenter la nuit et le jour, la lune et le soleil et les émotions suscitées. Ici on s'inspire des aurores boréales, là on crée des illusions d'optique et ailleurs les ombres font l'objet d'une création photographique.

## CRÉER ENSEMBLE

« *Pour la machine à laver, on peut faire du dessinage* » explique Islem, « *et de la peinture, même des écritures. Ensuite on les regarde avec les papas et les mamans sur des pinces à linge, dehors* » complète Awa pour expliquer en quoi consiste la Grande Lessive. Ce matin, en regroupement, Amandine Origas choisit une entrée langagière et demande à ses 13 élèves de GS de retrouver le sens de chacun des mots du libellé. Djennah rappelle que « *réfléchir c'est penser dans sa tête* ». « *C'est aussi briller, quand la lumière rebondit.* » complète la maîtresse, qui oriente alors la réflexion collective autour du mot « nuit » en demandant ce qu'il leur évoque. « *La lumière de la lune* », lance Leyim. « *Quand on ouvre la lumière dans la chambre je vois des monstres!* », dit Amir, quand Hadidja voit plutôt « *des bus avec des lumières rouges derrière* ». « *Ce sont des phares. Il y en a aussi à l'avant, avec des lumières blanches* », reformule la maîtresse, qui en profite pour enrichir le vocabulaire à l'oral et à l'écrit en listant au tableau les mots sélectionnés au fil des évocations. Le contenu de la production finale imaginé ensemble, Amandine poursuit le questionnement afin que les élèves trouvent comment s'y prendre pour sa réalisation. Les solutions fusent et se complètent :

« *C'est nous qui serons les monstres! On s'accrochera sur la corde à linge!* » lance Aylan, provoquant l'hilarité des enfants mimant les petites créatures sur les bancs. « *On peut mettre nos images, nos photos plutôt* », propose Mohamed-Larbi, plus réaliste. Si les idées manquent, l'enseignante remémore aux

## « LES ÉLÈVES SE MONTRENT PARTICULIÈREMENT IMPLIQUÉS »

élèves leur dernière visite au musée ou les renvoie à la liste des supports et outils nécessaires, qui s'est étoffée au tableau sous leur dictée. L'atelier pour la réalisation des productions sur la nuit est alors programmé au lendemain, le temps qu'Amandine et Cécilia Bufo l'Atsem, préparent le matériel requis. La maîtresse avait prévu une proposition de secours au cas où aucune idée n'aurait émergé de cette séance. « *Cela demande un travail de préparation et d'adaptation.* » Mais elle note que les élèves se montrent particulièrement impliqués « *puisque c'est eux qui conçoivent ce qu'ils vont créer* ». Pour l'heure, ils s'emparent des couleurs pour finaliser les « *vitreaux translucides* » en évocation de la lumière du jour.

## UN FIL POUR ATTIRER LES FAMILLES

« *Les parents sont impatients de connaître la date de l'exposition. Ils nous la réclament dès la rentrée!* », se réjouit le directeur. Le jour J, les élèves étendent eux-mêmes leurs productions sur une longue corde qui zigzague dans la cour, métamorphosée par cette installation éphémère. C'est le moment très attendu où tout le monde découvre enfin la diversité des œuvres des camarades, des petits frères et des grandes sœurs. À 16h, les portes de l'école s'ouvrent aux familles alors guidées par les enfants au fil de l'étendage. « *C'est avant tout pour ces moments privilégiés d'échanges avec les parents de mes PS et de mes anciens élèves que je participe à ce projet* » indique Fanely Berger. Le directeur ajoute « *que ce moment crée du lien en permettant des échanges informels qui ne portent pas sur le travail de leurs enfants* ». L'exposition prendra ensuite la lumière des couloirs de l'école jusqu'à la prochaine édition en mars, peut-être bien enrichie cette fois des productions de parents désireux d'y ajouter leur touche! DELPHINE RACT



**MARIE DEMARQC,**  
CPC arts  
plastiques dans  
le Nord (59)

## QUE PERMET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ?

Elle enseigne un langage sensible qui se passe de mots et permet ainsi aux enfants de s'exprimer autrement. En développant la pensée divergente et la créativité, elle conduit à questionner le monde et le faire avancer. Elle est aussi fondamentale pour apprendre à respecter les autres à travers l'accès à la culture et l'ouverture d'esprit. Enfin, le plaisir que procure la pratique

artistique ne doit pas être tabou pour le bien-être des enfants.

## COMMENT SE METTRE EN SITUATION DE CRÉATION ?

Proposer des consignes ouvertes laissant la place à une multitude de réponses encourage à tâtonner, expérimenter et ainsi à exercer librement sa créativité. L'enseignante incite à préciser les intentions, à affiner les choix plastiques. Je suggère souvent d'essayer de transformer la thématique en problématique. Par exemple, plutôt que de proposer aux élèves un procédé déjà pensé pour travailler sur l'eau, les lancer dans une

recherche avec le matériel : comment représenter l'eau ? Son mouvement, sa couleur ? Pour les inviter à sortir de leurs habitudes on peut aussi leur proposer une contrainte plastique : un support, un médium ou une consigne comme dessiner un portrait sans lever le crayon. En observant ensuite les œuvres d'artistes, les élèves peuvent faire le lien avec leurs propres réponses. La Grande Lessive, en proposant de sujets ouverts et problématisés, permet justement de prendre conscience qu'une infinité de réponses existe à un même questionnement. PROPOS RECUEILLIS PAR D.R.

**L'INVITATION**  
LANCE CHAQUE NOUVELLE ÉDITION.  
« Du papier, des papiers, vos papiers », « Fleurir ensemble! », « Paysages du bord de Terre » pour exemples, ont inspiré les précédentes éditions.

**15 MILLIONS**  
DE PERSONNES ESTIMÉES,  
réparties dans 134 pays et 5 continents,  
ont participé à la Grande Lessive depuis  
sa création en 2006.



**20 ANS**  
SERA L'ÂGE  
DE LA GRANDE LESSIVE  
à l'occasion de sa prochaine  
édition le 19 mars 2026.



## MANIFESTATION INTERNATIONALE ET CITOYENNE

Un même jour, tout autour du monde, dans un lieu public ou privé, en extérieur ou en intérieur, exposer une œuvre d'art composée de productions individuelles, inspirées d'une invitation commune et suspendues à une corde à linge... c'est le principe de la Grande Lessive®. Ce rendez-vous bisannuel a été imaginé dès 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, animée par la volonté de valoriser les pratiques artistiques et de développer le lien social, à l'image des Grandes lessives d'antan qui réunissaient les habitant-es d'une même localité. À chaque édition une nouvelle phrase inspirante invite qui le souhaite (établissement scolaire, médiathèque, centre social, hôpital...) à se lancer dans un projet coopératif de création. Les réalisations peuvent prendre diverses formes : peintures, photographies, collage, dessins, images numériques, poésies virtuelles... du moment qu'elles respectent le format A4. Un site internet propose les informations nécessaires à l'inscription, ainsi qu'une riche palette d'outils, de pistes et de repères artistiques et techniques destinée à nourrir la réflexion et aider à la réalisation du projet. On peut également y découvrir une galerie de superbes photographies d'installations de par le monde juste pour le plaisir.

LAGRANDELESSIVE.NET

## QUESTIONS & RÉPONSES

### Q: COUVERTE PAR LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE MON OU MA CONJOINTE, SUIS-JE OBLIGÉE DE SOUSCRIRE À LA PSC ?

**R:** Si c'est un contrat souscrit par l'employeur pour l'ensemble des salarié-es, la souscription à la protection sociale complémentaire (PSC) ne sera pas obligatoire. De plus, il existe trois autres cas de dispense possibles :  
- pouvoir bénéficier de la complémentaire santé solidaire (CSS),

- être en contrat à durée déterminée (CDD) et bénéficiaire d'une couverture santé individuelle,  
- être bénéficiaire d'un nouveau contrat santé individuel depuis moins d'un an au 1er mai 2026 (date de mise en place des contrats collectifs en santé). Mais dans ce cas, c'est une dispense d'adhésion qui est limitée dans le temps. Toute autre situation rend obligatoire la souscription à la PSC proposée par le ministère. Retrouvez toutes les réponses à vos questions sur le site de la FSU-SNUipp.

### Q: SI JE CHANGE DE DÉPARTEMENT, POURRAI-JE POURSUIVRE MON CONGÉ PARENTAL ?

**R:** Oui. Les lignes directrices de gestion stipulent qu'une mutation obtenue lors du mouvement interdépartemental ne peut remettre en question l'obtention, la poursuite ou le renouvellement d'un congé parental. De la même manière, sauf dans le cas d'une inaptitude reconnue par le conseil médical, la demande, l'obtention ou

le renouvellement d'un congé lié à l'état de santé (CLM, CLD...) n'empêche pas la participation et l'obtention d'une mutation.

### Q: POUR BÉNÉFICIER DE CHÈQUES VACANCES, QUAND FAUT-IL FAIRE LA DEMANDE ?

**R:** Il est possible de remplir et déposer un dossier à n'importe quel moment de l'année, mais il ne peut en être constitué qu'un seul par année civile. En effet, le principe des chèques vacances est de constituer un plan d'épargne d'une durée de 4 à 12 mois, sur la base d'un montant choisi. La demande s'effectue sur le site [FONCTIONPUBLIQUE-CHEQUESVACANCES.FR](http://FONCTIONPUBLIQUE-CHEQUESVACANCES.FR)

## PERMUTATIONS MOUVEMENT INTER: LE POINT SUR LE CALENDRIER

<b>MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025</b>	<b>Ouverture de la plateforme – Début de la période de saisie des vœux.</b>
<b>MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025 (12H)</b>	<b>Clôture de la saisie des vœux</b> pour les candidat-es dans SIAM.
À COMPTER DU <b>JEUDI 27 NOVEMBRE 2025</b>	<b>Envoi par les DSDEN des confirmations de candidatures</b> sur les boîtes I-Prof des candidat-es.
<b>JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025 AU PLUS TARD</b>	<b>Date limite d'envoi</b> aux DSDEN <b>des confirmations des demandes et des pièces justificatives</b> (cachet de la Poste faisant foi). Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide les candidatures.
<b>LUNDI 12 JANVIER 2026 AU PLUS TARD</b>	Date limite de réception par les services des <b>demandes tardives</b> pour rapprochement de conjoint-es ou des demandes de modifications de la situation familiale.
<b>MERCREDI 14 JANVIER 2026</b>	Affichage des <b>barèmes initiaux</b> dans Siam par les DSDEN.
<b>DU MERCREDI 14 JANVIER 2026 AU MERCREDI 28 JANVIER 2026</b>	Phase de <b>vérification et demande de correction des barèmes par les enseignant-es.</b>
<b>MARDI 3 FÉVRIER 2026</b>	Date limite de réception par les DSDEN des <b>demandes d'annulation de participation</b> (cachet de la Poste faisant foi).
<b>MERCREDI 4 FÉVRIER 2026 AU PLUS TARD</b>	Affichage des <b>barèmes définitifs</b> arrêtés par les IA-DASEN dans Siam.
<b>MERCREDI 11 MARS 2026</b>	Transmission des <b>résultats</b> par messagerie I-Prof ou par message sur le téléphone portable pour les candidat-es ayant indiqué leur numéro dans Siam.

Ne pas hésiter à contacter les sections départementales de la FSU-SNUipp, notamment lors de la période de vérification des barèmes.

## PORTRAIT



# CONTRE VENT ET MARÉES

Malgré des conditions difficiles à Mayotte, Djamila Mikikadi est passionnée par son métier.

« Ce n'était pas dans mes intentions de devenir enseignante », affirme Djamila Mikikadi, PE à Mayotte dans une école de la commune de Koungou au nord de l'île. Après avoir suivi son cursus scolaire sur l'archipel et obtenu une licence de sciences économiques et sociales dans l'Hexagone en 2002, Djamila recherche un emploi dans l'administration mais aucune

perspective ne se dégage. Elle tente l'aventure de l'enseignement et signe un contrat d'un an. « J'étais remplaçante dans la circonscription de Mamoudzou, se souvient Djamila. J'ai rencontré beaucoup d'enseignants investis qui menaient de nombreux projets qui faisaient sens pour les élèves ». Immédiatement le courant passe avec les enfants et les équipes enseignantes. Pour cette jeune mahoraise, c'est une révélation : « au bout d'un mois, je suis revenue dire à mes parents : enseigner est mon métier ». C'est décidé, elle veut apporter sa pierre à l'édifice pour donner la possibilité aux élèves de l'île d'acquies des savoirs et savoir-faire. Encouragée par les conseillers et conseillères pédagogiques qui l'ont

accompagnée et soutenue tout au long de cette première année, elle réussit le concours de professeur des écoles.

### S'ADAPTER

Après trois années à enseigner à Mamoudzou, Djamila fait le choix d'aller exercer dans la commune de Koungou, une des circonscriptions où les conditions d'exercice du métier sont les plus difficiles. « Beaucoup de personnes sont en situation de grande pauvreté avec beaucoup d'élèves primo-arrivants. Dans l'école Koungou-plateau où j'ai longtemps enseigné, il y avait aussi des problèmes sanitaires, un système électrique défaillant... mais l'équipe est restée stable et motivée ». S'adapter, bricoler, faire avec les moyens du bord relève du quotidien. À cela s'ajoute un fonctionnement en rotation où les équipes enseignantes et les élèves se partagent les locaux. « Avant le cyclone Chido, l'école fonctionnait en deux rotations : dans les mêmes locaux, un groupe d'élèves et de PE avait classe de 7h à 12h et un second de 12h15 à 17h15. Les rotations sont devenues la règle à Mayotte tant le manque de locaux est criant pour pouvoir scolariser tous les élèves, relève Djamila. Nous partageons le mobilier et les murs pour les affichages didactiques et artistiques. Il nous faut aussi chaque jour installer et ranger tout le matériel afin de laisser la classe vierge pour le groupe d'élèves suivant ».

### PERSÉVÉRER

Depuis le passage du cyclone, la situation s'est encore complexifiée puisque désormais trois écoles se partagent les mêmes locaux à l'école Koungou-Maraïcher. Tous les élèves du cycle 2 fonctionnent en deux rotations et ont classe le matin ou l'après-midi. En revanche, les élèves du cycle 3 n'ont que trois heures d'enseignement par jour faute de place : de 7h à 10h, de 10h15 à 13h15 et de 13h30 à 16h30. « Il y a de nombreuses allées et venues dans l'école. Cela occasionne beaucoup de bruit qui rendent les conditions d'apprentissage difficiles mais surtout beaucoup d'enfants n'ont pas leurs 24 heures d'enseignement par semaine, ce qui est vraiment dramatique. » Une situation qui n'est pas près de se résoudre malgré le plan Mayotte mais qui ne décourage pas cette enseignante qui a à cœur de faire réussir ses élèves.

NELLY RIZZO

LIVRES

## Plantes et humains

Humains et plantes, leurs destins sont liés sur notre planète bleue et verte. Vie des uns, des unes et des autres, parole aux plantes, lien entre les humains... des livres pour faire le point de manière ludique sur les connaissances mais aussi raconter des combats.

**Je suis une graine**, ici ce sont les plantes qui parlent : « *Quand je serai grande, je serai plus grosse qu'un ballon. Je suis une graine de... potiron* ». La tomate se prend pour une acrobate, la capucine aura plein de copines... Des graines d'ici et d'ailleurs, et jusqu'à la graine de bébé qui aimerait bien plus tard faire pousser un grand jardin potager. Des illustrations colorées aux détails soignés parsemés de découpes à la forme des graines. **Si j'étais une plante**, « *je serai verte mais je ne serai pas une extraterrestre* ». Et il faudrait d'abord choisir quelle plante je suis... Poétique, instructif et amusant, à mi-chemin entre l'album et le documentaire, à l'imagerie colorée et symétrique, un ouvrage pour explorer la vie fascinante des plantes. Pleines de vie

même si elles ne courent pas, n'ont pas de nez pour respirer ou de bouche pour manger. Mais ailleurs, dans **L'homme qui plantait des cactus**, les plantes peuvent devenir redoutables, comme lorsqu'un vieil homme utilise des cactus agressifs, pour empêcher les enfants de venir manger ses mangues... A-t-il vraiment trouvé la parade parfaite pour décourager les gourmands ? La petite Asna qui a déjoué le labyrinthe d'épines, accepte la punition fixée par le vieil homme : lui lire un livre. Comprenant que celui-ci ne sait pas lire, elle lui offre d'apprendre...

contre des mangues. Un chouette album qui fait le lien entre gourmandise et lecture! **Le super week-end des forêts** invitent à percer les secrets des forêts et découvrir cet univers un peu mystérieux. Une BD scientifique humoristique et pédagogique, joliment mise en scène avec quatre personnages sympathiques : évolution des végétaux, familles d'arbres, espèces d'animaux de toutes tailles, diversité des forêts et importance de ces écosystèmes sur le climat. **738 jours** en haut d'un séquoia géant menacé par les bucherons, c'est le temps qu'a passé Julia Hill. Une jeune fille au courage incroyable alors qu'elle

### “CET UNIVERS UN PEU MYSTÉRIeux”

n'était pas particulièrement jusqu'alors engagée dans des luttes écologiques ou sociales. Julia découvre les forêts des séquoias lors d'un voyage avec des amis et s'engage dans la désobéissance en s'installant dans une cabane en haut de Luna, un séquoia qui n'était sans doute ni le plus grand, ni le plus beau, ni le plus vieux mais dont la survie devint son combat. Cette BD raconte sa résistance aux intimidations des hommes et aux intempéries : un récit qui fait réfléchir à la déforestation et au militantisme.

- **JE SUIS UNE GRAINE**, de Gwendoline Raisson, ill. Julie Faulques, Éd. Actes Sud Jeunesse, à partir de 3 ans
- **SI J'ÉTAIS UNE PLANTE**, de Gaia Stella, Éd. Grasset Jeunesse, à partir de 5 ans
- **L'HOMME QUI PLANTAIT DES CACTUS**, de Rémi Courgeon, ill. Vanessa Hié, Éd. Rue du Monde, à partir de 5 ans
- **LE SUPER WEEK-END DES FORÊTS**, de Gaëlle Alméras, Éd. Maison Georges, à partir de 8 ans
- **738 JOURS**, de Philippe Nessmann, ill. Paul Bona et Muge Qi (couleurs), Éd. Seuil, à partir de 10 ans

CINÉMA

## Le secret des Mésanges

Un film d'animation d'Antoine Lanciaux, au récit original, à la fois drôle et touchant, dans une campagne lumineuse, peuplée de personnages attachants et d'animaux bienveillants. Lucie, 9 ans, suit sa mère archéologue sans se douter qu'au-delà des fouilles, elle va découvrir un secret de famille. La technique de papier découpé, la musique aux vrais instruments acoustiques ajoutent de la délicatesse à la douceur de l'enfance et la tendresse de ce film émouvant. ► **DÈS 5 ANS, SORTIE LE 22 OCTOBRE**



© Gabeka films



© belleville.eu 2025 avec Pauline Barzilai

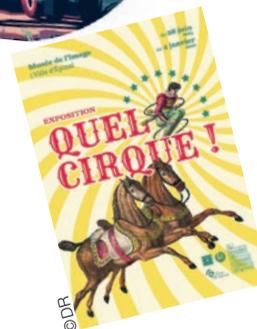
ÉVÈNEMENT

## Nuits de la lecture

La dixième édition se déroulera du 21 au 25 janvier 2026 autour du thème « Villes et campagnes », proposant des milliers d'évènements physiques et numériques. Longtemps opposés, les deux volets « villes » et « campagnes » ont été sources d'inspiration de nombreuses œuvres littéraires, dans tous les genres. Aujourd'hui, les questions de transition écologique viennent redéfinir leurs relations, et les autrices et auteurs contemporains se font l'écho de ces préoccupations. Pour tout savoir ► **NUITSDELALECTURE.FR**



© DR



© DR

## SALON DU LIVRE Montreuil

L'incontournable Salon du livre et de la presse jeunesse s'est placé sous le signe de l'empathie, avec « l'art de l'autre ». Il proposera cette année encore des ateliers d'illustration, rencontres d'auteurs et d'autrices, dédicaces, lectures, séances de films d'animation, visites guidées, parcours littéraires et une grande exposition (en extérieur) aux publics individuels, groupes scolaires et centres de loisirs. Grande nouveauté : la chaîne TV du Salon du livre de Montreuil! ► **JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025. POUR PLUS D'INFOS SLPJ.FR**

EXPO

## Vive le cirque!

Une piste ronde, un éclairage cru, des acrobates qui voltigent, des clowns trop maquillés, un bestiaire mouvant : le cirque fascine et une profusion d'images entretient le rêve. Une exposition qui explore la représentation du cirque depuis 200 ans, montrant comment les acteurs et actrices du cirque sont devenus des archétypes, entre folklore, admiration et caricature. Images d'Épinal, certes, et justement. ► **À VOIR AU MUSÉE DE L'IMAGE, JUSQU'AU 24 JANVIER 2026, À ÉPINAL**

INTERVIEW

## “Penser l'avenir”

### QUEL EST VOTRE PARCOURS?

J'ai fait des études littéraires avant un double parcours droit et histoire de l'art. Alors, devenir libraire est un juste retour à ce qui me plaît! Avoir été avocate spécialiste de la propriété intellectuelle m'a aidé à mieux comprendre ce nouvel environnement professionnel, le fonctionnement des différents acteurs du monde de l'édition, même si la librairie est au bout de la chaîne et qu'il y a d'autres aspects du métier. Mais passer d'un gros cabinet de juristes parisiens à la

vie rurale, c'est une vraie rupture de vie.

### TENIR UNE LIBRAIRIE DANS UN PETIT VILLAGE DU MERCANTOUR, C'EST UN DÉFI?

C'était un choix réfléchi, mais il y a des enjeux particuliers, comme la saisonnalité, on travaille surtout l'été, et des paramètres que l'on ne maîtrise pas et qui jouent sur un équilibre, déjà précaire. Depuis la tempête Alex, on connaît ici l'importance du risque climatique, mais pour aller de l'avant, il faudrait cesser

BIO

**Rafaëlle Mottet**, librairie La Vagabonde, Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes



© DR

d'instrumentaliser, au niveau médiatique et politique, les images de catastrophe, de villages meurtris, et prendre appui sur la résilience du territoire. Penser l'avenir et l'attractivité, ne pas tomber dans une proposition de « montagne-parc d'attraction », c'est un défi collectif qui nécessite de prendre en compte les gens qui vivent là.

### QUELS SONT VOS LIENS AVEC LE VILLAGE, ET NOTAMMENT LA MÉDIATHÈQUE ET L'ÉCOLE?

J'ai appris à connaître les attentes des habitants, qui cherchent plus de livres sur la montagne que sur la politique par exemple. C'est dommage, au vu de l'isolement, de ne pas travailler en synergie avec les autres acteurs culturels, comme la médiathèque départementale. Mais comme c'est petit et qu'on se connaît tous, les liens se font directement avec les enseignants qui me font confiance! PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK

# Démographie, une baisse historique



© C. Casilla / Shutterstock

Habitée pendant des années au podium européen sur la natalité, la France frôle aujourd'hui le niveau zéro.

Selon l'Insee, la croissance de la population ralentit régulièrement : +0,4% en 2019, +0,25% en 2024. Le solde naturel (différence entre naissances et décès) a atteint en 2024 le niveau le plus faible depuis 1945. Selon les prévisions, il serait négatif en 2025, dix ans plus tôt que prévu. La chute de la natalité est particuliè-

rement critique, moins 22% en 15 ans, et les décès des générations du baby-boom (nés à partir de 1946) sont en augmentation. Une inversion de la pyramide des âges devrait s'ensuivre, les plus de 60 ans devenant plus nombreux que les moins de 20 ans. Ce solde naturel n'est pas compensé par le solde migratoire (38 000 de moins en 3 ans). Une enquête de l'Institut national d'études démographiques (Ined) révèle que l'incertitude quant au fait d'avoir un enfant, généralement liée à l'inquiétude sur l'avenir, n'a jamais été aussi élevée : 17% des moins de 25 ans et 20% des 25-29 ans. Les conséquences de ce phénomène sont déjà palpables dans l'éducation qui connaît une baisse des effectifs de 8% depuis 2015, et sur le plan économique, par une baisse de la population active dès 2026 estimée à -7% d'ici 2050. Entre 2020 et 2030, les sorties du marché du travail seraient supérieures de 30 000 aux entrées.

## DES PROJECTIONS INQUIÉTANTES ?

Celles et ceux qui remettent en cause notre modèle social voient dans cette situation un argument en leur faveur. Il est contesté par de nombreux experts. Le démographe Sébastien Oliveau confiait dans une intervention sur Radio France « qu'on est dans un moment de bascule, symbolique, mais la baisse de la population ne va pas avoir lieu tout de suite, elle ne va pas être très violente ». Son collègue Gilles Pison, démographe, explique que « ce qui semble jouer [...] ce sont les possibilités de concilier le travail et la famille, et les inégalités entre les hommes et les femmes que ce soit au travail ou à la maison. Le taux de fécondité est ainsi plus élevé dans les pays qui ont une politique cherchant à favoriser la conciliation entre le travail et la famille, et à réduire les inégalités hommes-femmes\* ». À ce levier s'ajoute l'importance d'avoir une politique d'immigration avec un accueil de qualité pour accroître la population active. ANAÏS RICHARD

\* Entretien au Muséum national d'histoire naturelle

## Jeunesse incarcérée, droits bafoués

Un récent rapport de la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) révèle des conditions « indignes » d'incarcération « entraînant des atteintes graves aux droits des adolescents » détenus dans l'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Marseille. En conséquence, la CGLPL a pris la décision rarissime de demander sa fermeture et « une refondation intégrale de son fonctionnement ». Créés en 2002 comme alternatives à l'emprisonnement dans des quartiers pour mineur-es, les six EPM de l'Hexagone avaient pour objectifs d'organiser la détention d'adolescent-es de 13 à 18 ans autour de l'action éducative et de favoriser leur réinsertion. Dans un rapport de 2023, la Cour des comptes avait déjà pointé des défaillances ; aujourd'hui le bilan est alarmant. Les inspections de l'EPM de Marseille réalisées par la CGLPL ont mis au jour des conditions matérielles déplorables : vétusté, saleté des lieux, des matelas, absence de draps,

salles d'eau privatives dépourvues de portes, pas de distribution gratuite de produits d'hygiène, repas frugaux... Pire, « les conséquences catastrophiques de la démobilisation et de l'absence du personnel pénitentiaire et éducatif » se traduisent par un surenfermement des enfants 23 heures sur 24, la privation de scolarité, « la multiplication des contraintes sécuritaires appliquées en dehors de tout cadre normatif, des décisions arbitraires, des violences psychologiques. » Le SNPES/PJJ-FSU\* alerte sur les conséquences destructrices que produit l'enfermement et rappelle « que les jeunes auteurs d'infractions pénales sont avant tout des adolescent-es en danger et à protéger ». Or les services de la Protection de l'enfance s'effondrent en l'absence de politique ambitieuse pour la jeunesse en difficulté. Le syndicat exhorte l'état à faire le choix, non pas de la répression, mais de l'éducation. DELPHINE RACT

\*Syndicat national des personnels de l'éducation et du social /Protection judiciaire de la jeunesse

## Afghanistan, « lever l'interdiction d'éducation des filles »

Pour la troisième année consécutive les filles en Afghanistan continuent d'être exclues de l'enseignement secondaire. Depuis la rentrée scolaire, « près de 400 000 filles supplémentaires, soit 2,2 millions au total sont privées du droit à l'éducation » selon l'Unicef. L'avenir des filles continue d'être compromis avec un risque plus élevé d'être mariées durant leur enfance affectant leur liberté, leur santé physique et mentale et leur bien-être. Mais cette interdiction compromet aussi l'ensemble de la société afghane. En effet, la pénurie de personnel féminin qualifié va mettre en péril des vies. La loi des Talibans interdisant aux médecins hommes de soigner les filles et les femmes couplée à la diminution de femmes médecins et de sages-femmes a

pour conséquence le manque ou l'absence de soins médicaux et d'accompagnement dont les afghanes ont besoin. L'Unicef estime à « 1 600 le nombre de décès maternels supplémentaires et à plus de 3 500 celui des décès de nourrissons qui découleront de cette situation ». Sans compter que les Talibans ne se contentent pas de fermer les écoles mais écartent aussi les Afghanes des emplois publics et des ONG. « Aucune nation ne peut prospérer lorsque la moitié de sa population est laissée pour compte », affirme Catherine Russel, directrice générale de l'Unicef. Selon l'ONU Femmes, plus de neuf Afghans et Afghanes sur dix soustraient la scolarisation des filles. L'ONU appelle les Talibans à lever de toute urgence cette interdiction. NELLY RIZZO

**ÉTIENNE KUBICA,**  
délégué du syndicat de la magistrature, juge des enfants à Rennes.

## 1 ■ QUELLES CONSÉQUENCES DE L'INCARCÉRATION SUR LES MINEUR-ES ?

L'incarcération induit une dévalorisation par la privation de liberté, l'isolement, et la perte de repères. Pour certains, le « choc carcéral » a de lourdes conséquences psychologiques comme la dépression voire le suicide. Faute de moyens et de personnels, la loi du 9 septembre 2022 n'est pas toujours appliquée dans les EPM, les apprentissages ne se font pas et les jeunes cumulent alors un retard scolaire. Le manque de suivi psychologique, médical, d'activités sportives et culturelles ne permet pas de développer un autre rapport aux autres et à la loi, hors de la délinquance et de la violence. La prison aggrave souvent la désocialisation et fige dans une identité délinquante, au lieu de favoriser l'insertion. D'ailleurs, près de 70% des jeunes détenus récidivent.

## 2 ■ QUELLES ALTERNATIVES ?

La prison doit rester un dernier recours pour les actes très graves. Au préalable, la loi prévoit des mesures de prévention par un travail d'accompagnement social, sanitaire et éducatif avec l'enfant et sa famille, dès les premiers délits. Ces dispositifs, portés par la Protection judiciaire de la jeunesse, fonctionnent puisque 85% des mineurs qui en ont bénéficié ne récidivent pas à l'âge adulte. PROPOS RECUEILLIS PAR D.R.

# “L’enfant est pensé comme un objet appartenant aux adultes”

## POURQUOI PARLER D’INFANTISME ?

**LAELIA BENOIT :** Parler d’infantisme, c’est mettre en lumière l’ensemble des préjugés et stéréotypes systématiques à l’égard des enfants et adolescents, du simple fait de leur âge. C’est réaliser que chaque enfant subit un continuum d’humiliations et de discriminations : injonctions à se taire, blagues essentialisantes, dévalorisations, menaces d’abandon... jusqu’aux châtiments corporels ou aux violences sexuelles. Observer qu’en tant qu’adultes, nous avons toutes et tous des comportements qui peuvent blesser, sans forcément s’en rendre compte, mais parce que nous sommes élevés dans ce contexte culturel. On peut faire le parallèle avec les mécanismes du racisme, du sexisme et du patriarcat. Il existe un présupposé d’une supériorité d’un groupe social sur un autre : des adultes sur les enfants. Même lorsqu’ils sont adulés, dans une idéalisation tout aussi stéréotypée, les enfants sont considérés comme des êtres inférieurs.

## N’EST-CE PAS UN PARADOXE AVEC LES DISCOURS SUR L’ENFANT ROI ?

**L.B. :** La culture française reste très infantiste et repose sur l’idée que l’enfant n’est pas « bon », qu’il faut donc le « redresser ». L’enfant est pensé comme un objet appartenant aux adultes et devant être assujéti à obéir, sans poser de questions, sans discussion. On attribue dès le plus jeune âge des qualités morales en ce sens ; ainsi, on félicitera un bébé d’être gentil car il a bien dormi. On craint que le moindre pouvoir donné à l’enfant, ne serait-ce qu’en prenant le temps du dialogue, ne conduise au « laxisme » et appelle un « retour nécessaire à l’autorité ». De plus, les médiations sur la parentalité mettent dos à dos des opinions et des données scientifiques oubliant que des études montrent les lourdes conséquences de

la violence sur les enfants. Dans la loi, on parle de violences éducatives ordinaires, ce qui conforte la représentation d’une violence intrinsèque à l’éducation, banale et inévitable. L’idée demeure que l’on traite un enfant selon son bon vouloir dans la sphère privée.

## EN QUOI L’ÉCOLE PARTICIPE DE CETTE DOMINATION ?

**L.B. :** Le cadre scolaire français ignore les besoins psychomoteurs et physiologiques des enfants et leur impose d’en faire de même. Les horaires restreints de passage aux toilettes, le silence, le devoir de rester assis, immobile, de taire ses émotions... Ces exigences rigides, réifiées en objectif d’« apprendre à être élève », visent en réalité à faciliter la tâche des adultes, celle de « tenir sa classe », et non à aider l’enfant à grandir et apprendre de manière harmonieuse. L’institution cultive une attitude de défiance entre adulte et enfant et donc entre enseignant et élève. On peut également interroger le schéma d’enseignement majoritairement descendant. On attend trop souvent des enfants une passivité et une réceptivité aux informa-

tions délivrées. Par ailleurs, la stigmatisation de la population enfantine s’étend aux professions qui s’en occupent : dévalorisation financière de ces métiers, déni des données scientifiques et des compétences pédagogiques spécifiques.

## COMMENT CHANGER CE SYSTÈME ?

**L.B. :** Commencer par se souvenir de notre enfance et réaliser, qu’à divers degrés, nous avons été nous-mêmes victimes d’infantisme. Prendre le temps du dialogue, apprendre la corégulation émotionnelle. Il ne s’agit pas de laisser l’enfant tout faire mais d’interroger nos demandes : sont-elles toutes indispensables ? Doivent-elles vraiment être exé-

cutées sur le champ ? Sont-elles dans l’intérêt de l’enfant ? Encourager une parentalité choisie, en résistant à l’injonction nataliste ; offrir des relais à la famille nucléaire épuisée en élargissant le cercle des adultes participant à l’éducation. Ce qui implique, entre autres, une revalorisation des métiers de l’enfance. S’inspirer des cultures d’autres pays moins infantistes, car il y en a ; prendre en compte la voix des enfants, y compris par le vote...



**BIO**  
**Laelia Benoit** est pédopsychiatre et sociologue au Yale Child Study Center et chercheuse associée à l’Inserm. Elle est notamment l’auteurice de *Infantisme* (éditions Seuil Libelle) et a participé à divers podcasts sur le sujet pour France Inter et France Culture.

C’est éduquer de futurs citoyens et citoyennes qui ne sont pas dans l’attente d’un chef autoritariste, d’un dictateur qui ne plie que sous la pression d’une opposition forcenée. C’est construire une culture du dialogue constructif où les rapports de domination ne sont plus la norme. PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE

BLANCHARD

## “Construire une culture du dialogue constructif où les rapports de domination ne sont plus la norme”



# SOCIÉTAIRE CASDEN, C’EST LA CLASSE !

Près de 2 millions de Sociétaires ont choisi de nous faire confiance. Parce que nous connaissons bien les besoins des agents de la Fonction publique : première affectation, déménagement suite à une mutation, achat immobilier<sup>(1)</sup> et pour tous les autres moments de la vie qui comptent, la CASDEN se tient toujours à vos côtés.



La banque coopérative de la Fonction publique

Rendez-vous sur [casden.fr](https://casden.fr)\* ou retrouvez-nous chez



\*Coût de connexion selon votre opérateur.

<sup>(1)</sup>Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l’offre de crédit, sous réserve d’acceptation de votre dossier par l’organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d’une opération relevant des articles L 313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l’emprunteur dispose d’un délai de réflexion de 10 jours avant d’accepter l’offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l’obtention du prêt. Si celui-ci n’est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros. • Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Conception : •becoming • Crédits photos : SolAir • Illustrations : ©Frédéric Rébena • Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Ne pas jeter sur la voie publique.

# Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

**MAIF, assureur N°1 des enseignants\***

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.



assureur militant